



# 2017 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



**BRIE PICARDIE**  
banque & assurance

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE**  
 500 rue Saint-Fuscien - 80095 AMIENS Cedex 3

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit RCS AMIENS 487 625 436  
 Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 022 607

au 30 juin 2017 :

**215**

AGENCES DE PROXIMITÉ

**2**

AGENCES  
 CRÉDIT AGRICOLE  
 EN LIGNE (CAEL)

**5**

AGENCES  
 BANQUE PRIVÉE

**1**

AGENCE GESTION  
 DE LA RELATION  
 À DISTANCE (GRD)

**3**

ÉQUIPES DE CONSEILLERS  
 MOBILES ASSURANCES  
 AGRICULTEURS  
 ET PROFESSIONNELS

**9**

PÔLES  
 PROFESSIONNELS

**5**

CENTRES D'AFFAIRES  
 ENTREPRISES

**3**

AGENCES  
 COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

**2**

PÔLES INSTITUTIONNELS  
 ET ASSOCIATIONS

**1**

AGENCE HABITAT  
 À DISTANCE

**1**

PLATEFORME  
 ASSURANCES  
 AGRICULTEURS ET  
 PROFESSIONNELS

**2**

PÔLES HABITAT

**3**

AGENCES  
 PROMOTION IMMOBILIÈRE

**1**

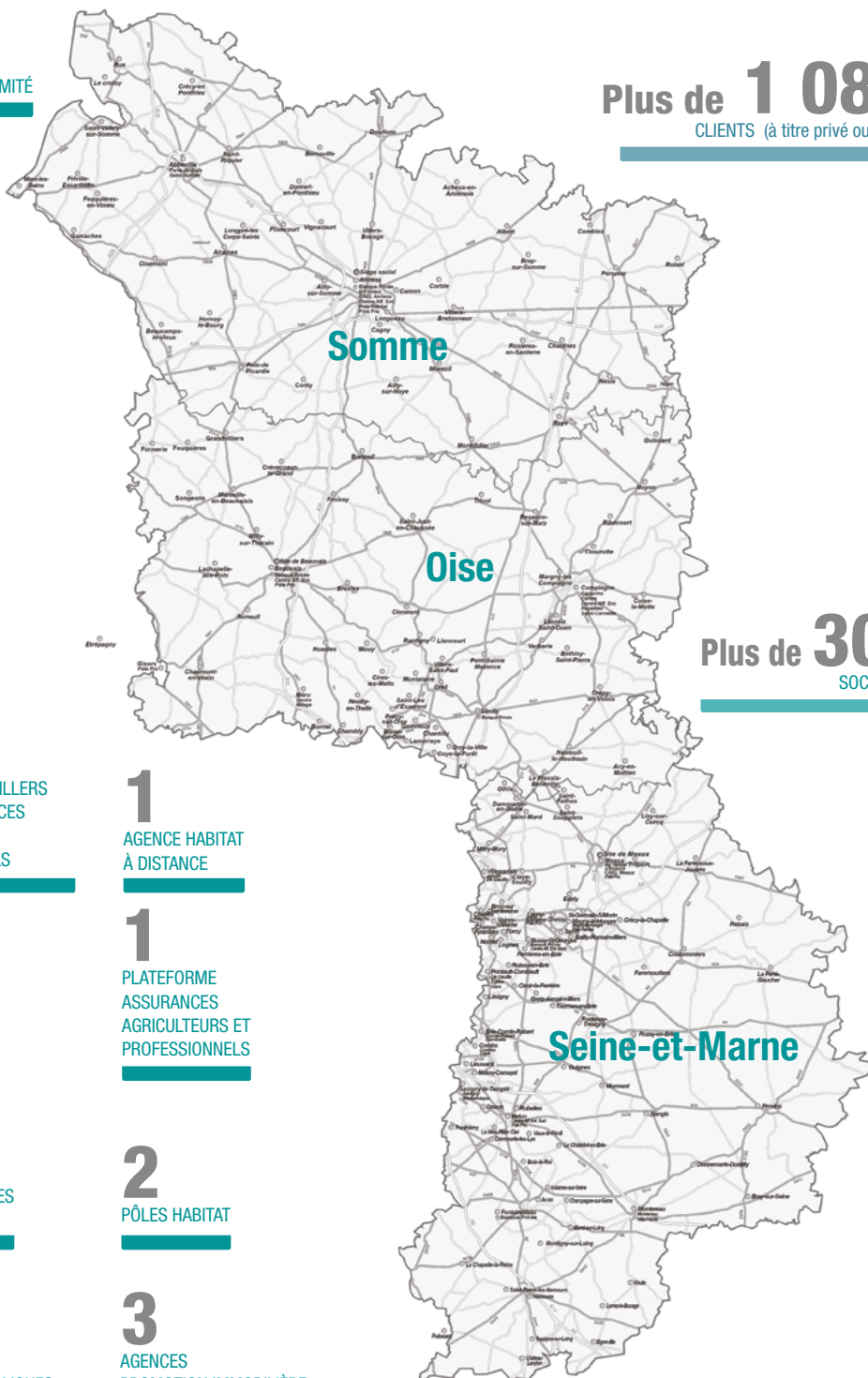
PLATEFORME  
 ALLOCATION D'ACTIFS

**1**

BANQUE D'AFFAIRES

**1**

AGENCE  
 EVENEMENTS DE LA VIE



Plus de **1 085 000**

CLIENTS (à titre privé ou professionnel)

**940**

ADMINISTRATEURS  
 DE CAISSES LOCALES

Plus de **306 000**

SOCIÉTAIRES

**86**

CAISSES LOCALES

**20**

ADMINISTRATEURS  
 DE LA CAISSE RÉGIONALE

# Sommaire

<b>LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER .....</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ .....</b>	<b>5</b>
<b>1. L'ACTIVITE COMMERCIALE .....</b>	<b>6</b>
<b>2. LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES : LE PACTE COOPERATIF ET TERRITORIAL.....</b>	<b>11</b>
<b>3. LES RESULTATS FINANCIERS .....</b>	<b>18</b>
<b>4. LA GESTION DES RISQUES ET LES DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE .....</b>	<b>21</b>
<b>5. LA STRUCTURE FINANCIERE.....</b>	<b>26</b>
<b>6. LES PERSPECTIVES .....</b>	<b>27</b>
<b>COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2017 .....</b>	<b>28</b>
<b>DÉCLARATION DU RESPONSABLE .....</b>	<b>75</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>77</b>

## Le contexte économique et financier

Le premier semestre 2017 aura été marqué par le risque politique avec les élections aux Pays-Bas, puis en France. Mais c'est le thème de la reflation – c'est-à-dire l'injection monétaire pour soutenir l'économie – qui a finalement pris le dessus, en l'absence de scénario catastrophe sur les mesures de l'administration Trump, le Brexit ou encore les tensions politiques ou bancaires en Italie.

Sur le plan de la croissance, celle-ci s'est poursuivie dans les économies des pays développés. Malgré un prix du pétrole toujours très bas – le baril de Brent a touché son plus bas du semestre le 21 juin, sous les 45 \$, avant de rebondir au-delà de 49 \$ le 3 juillet –, la dynamique de l'inflation dite « *core* » (i.e. sans l'inflation importée, du fait de la variation des matières premières par exemple) semble vouloir prendre le relais, permettant aux banques centrales de poursuivre la normalisation de leur politique monétaire ou de réduire l'intensité de leur soutien à l'économie.

La Fed (Réserve Fédérale américaine) a ainsi relevé ses taux directeurs à deux reprises durant les six derniers mois, et a commencé à évoquer dans le détail une réduction de la taille de son bilan. De son côté, la Banque Centrale Européenne a, lors de son conseil des gouverneurs du 8 juin 2017, relevé ses prévisions de croissance, en modérant l'importance donnée à l'inflation totale, qui baisse quasi-exclusivement avec le prix des matières premières.

Au niveau des marchés financiers on observe une hausse du CAC 40 de 5,3 % sur le semestre, le S&P 500 progressant quant à lui de 8,2 % sur la même période.

La parité Euro / US Dollar sera un indicateur à suivre au second semestre car à 1,14 (niveau du 30 juin 2017), celle-ci commence à peser sur les exportateurs de la zone Euro.

Les banques centrales continueront à dicter leur rythme au second semestre ; la Fed devrait réduire la liquidité et augmenter ses taux, tandis que la BCE continuera à alimenter la zone Euro en liquidité, mais à un rythme moins soutenu.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 1. L'activité commerciale

## 1.1. Accompagner les projets de toutes les clientèles

### Conquête et mobilité client : une menace transformée en opportunité

Depuis le 6 février 2017, la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances (dite « loi Macron ») régit la mobilité bancaire. Son objectif est de fournir un service gratuit et intégré de mobilité et de transfert automatisé des domiciliations bancaires d'un compte d'origine vers un compte ouvert dans l'établissement d'accueil. En effet, seul le RIB (relevé d'identité bancaire) de la banque d'origine suffit pour établir un mandat, avec un délai règlementé de 5 jours pour obtenir une réponse définitive.

Ce sont ainsi près de 15 000 mandats dits « entrants » qui ont été enregistrés sur le premier semestre 2017, pour lesquels la Caisse Régionale est la banque de destination, la plaçant au 1<sup>er</sup> rang des caisses régionales du groupe Crédit Agricole.

### Un début d'année 2017 remarquable pour le crédit habitat

Le premier semestre 2017 aura été très dynamique pour le financement des logements du territoire, avec plus de 15 000 projets financés à moyen long terme, soit un montant total de près de 2,3 milliards d'euros. Cette réussite illustre la dynamique de conquête de parts de marché qui est celle de la Caisse Régionale depuis plusieurs trimestres.

### Un rythme maintenu sur le crédit à la consommation

L'année 2017 s'annonce aussi performante que la précédente pour le crédit à la consommation ; ce sont en effet quelque 145,5 millions d'euros qui ont été réalisés à moyen long terme sur le premier semestre 2017, un niveau comparable au premier semestre 2016.

Deux actions ont accompagné cette dynamique : la première en mars pour financer les projets de printemps, et la seconde en mai, avec la mise en avant d'un taux exceptionnel de 1 % TAEG (taux annuel effectif global) fixe sur 12 à 24 mois.

### Collecte : vers une reconquête du territoire

La Caisse Régionale a lancé un plan de développement ambitieux sur les domaines stratégiques de l'épargne logement (Plan d'Epargne Logement), de l'assurance-vie et du PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Par ailleurs, entre avril et juin 2017, le Livret Tremplin, proposant un taux d'épargne très attractif (3 % p.a.) sur 3 mois, a permis de collecter 167,1 millions d'euros de capitaux en provenance d'autres établissements. Cette offre a pris fin le 15 juillet 2017.

En parallèle, une démarche de révision des clauses bénéficiaires pour les clients détenteurs d'assurances-vie est initiée. L'objectif est de rencontrer les clients afin de garantir la transmission de leur patrimoine selon leur souhait.

### L'accompagnement des jeunes clients dans leurs projets

#### Les études et l'apprentissage

Les projets des jeunes clients sont multiples et divers (financer ses études, son véhicule, s'installer, ou encore acheter son matériel professionnel...). Le Crédit Agricole Brie Picardie accompagne ces projets en leur proposant une offre de crédit à la consommation dédiée : la gamme crédit conso Jeunes a fait l'objet d'une refonte, pour plus de simplicité, plus de clarté et plus de compétitivité, apportant une réponse adaptée aux projets des jeunes clients.

Deux évolutions phares caractérisent ce repositionnement :

- le passage des Prêt Apprenti et Prêt Étudiant à 1 % TAEG (taux annuel effectif global) fixe de façon pérenne ;
- la création d'un barème 18-30 ans dans les Prêts à Consommer Auto et Perso, à taux préférentiel (- 1 point par rapport au barème standard).

#### Les séjours à l'étranger

L'offre « Globe-Trotter » s'adresse aux 18-29 ans pour leur séjour à l'étranger (études, stage, emploi, immersion culturelle). Elle donne droit, entre autres, à une réduction de 50 % sur la carte bancaire, à la gratuité des retraits et paiements par carte à l'étranger ainsi que sur les virements à l'international (hors frais de change). Depuis son lancement en 2016, ce sont plus de 900 jeunes clients candidats au départ à l'étranger qui ont ainsi bénéficié de l'offre.

#### Devenir conducteur et se protéger

Au Crédit Agricole Brie Picardie les jeunes clients sont protégés et bénéficient de réductions et de services exclusifs. Par exemple, l'Avantage Bon Conducteur Spécial Jeunes (pour les jeunes de moins de 31 ans et moins de 2 ans de permis) c'est :

- un avantage tarifaire de 5 % supplémentaire annuel, cumulable les 3 premières années ;
- un stage de conduite gratuit pour s'entraîner aux situations à risque, avec à la clef 5 % d'Avantage Bon Conducteur supplémentaires dès la première échéance annuelle suivant la tenue du stage ;
- un avantage tarifaire pour les jeunes de moins de 31 ans ayant suivi une formation en conduite accompagnée ;
- et enfin, avec l'offre « enfant d'assuré », 200 euros remboursés sur la première année de prime d'assurance pour les moins de 31 ans sans antécédent, dont l'un des parents est détenteur d'un contrat d'assurance automobile au Crédit Agricole.

### Valoriser les jeunes sociétaires

Les évolutions de la société modifient également les besoins des jeunes en termes d'offres bancaires : un marché de l'emploi plus précaire, une entrée plus tardive dans la vie active... La gamme de cartes bancaires et de Comptes à Composer Jeunes (formules de gestion de comptes et services associés) a ainsi évolué depuis janvier 2017 afin de répondre à ces nouvelles tendances et valoriser davantage le sociétariat auprès des jeunes :

- Pour les 18-25 ans : le Compte à Composer et la Carte Sociétaire\* sont à - 50 % chaque année
- Pour les 26-30 ans : le Compte à Composer et la Carte Sociétaire\* sont à - 30 % chaque année

\*Mastercard/VISA standard sociétaire (de crédit ou de débit)

### **L'accompagnement des Agriculteurs du territoire**

Pour la filière grandes cultures, céréales et oléagineux, les conditions météorologiques du premier semestre (faible pluviométrie, froidure du printemps, suivies des fortes chaleurs de fin juin) limiteront vraisemblablement la hausse prévue des rendements pour 2017. En ce qui concerne la filière élevage, la faible pluviométrie impacte la production des surfaces fourragères et par conséquent les coûts d'approvisionnement, dans un contexte de prix bas pour la production laitière.

Au cours de ces 6 premiers mois, le Crédit Agricole Brie Picardie a réaffirmé son soutien et sa présence pour accompagner les agriculteurs du territoire. Cela s'est traduit par :

- des réalisations de crédits moyen long terme sur le premier semestre 2017 qui s'élèvent à 203 millions d'euros, soit une progression de 11,1 % par rapport au premier semestre 2016 ;
- des mesures de soutien après la récolte 2016, avec plus de 1 500 prêts de soutien et aléas climatiques mis en place depuis septembre 2016 pour un montant de plus de 50 millions d'euros, ou encore près de 1 800 « Pauses Crédit » activées – ces mesures ayant notamment bénéficié aux jeunes agriculteurs ;
- une croissance forte des réalisations court terme, pour l'accompagnement des cycles d'exploitation et le financement des approvisionnements pour la récolte 2017, avec plus de 1 600 prêts court terme approvisionnements réalisés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et le 30 juin 2017, pour un montant triplé par rapport à la période octobre 2015-juin 2016.

### **Développer le marché des Professionnels**

Au premier semestre 2017, le Crédit Agricole Brie Picardie a encore accentué ses efforts pour développer ses parts de marché commerciales et financières sur le marché des Professionnels.

### Accompagner les créations et les reprises

Cela s'est traduit par une démarche commerciale très dynamique vis-à-vis des créateurs et repreneurs d'entreprises, combinant :

- une campagne d'affichage « 100 % création » dans les agences en mai 2017, en relai de la campagne nationale ;
- la sensibilisation des équipes en agence pour un meilleur accueil des créateurs (constitution d'un réseau de 29 correspondants « création » sur le territoire) ;

- le renforcement des relations avec les structures d'accompagnement du territoire avec lesquelles la Caisse Régionale partage des événements locaux ;
- une action permanente de contacts avec les nouvelles entreprises du territoire, organisée dans chaque agence, afin d'affirmer cette volonté d'accompagnement.

### De nouveaux outils digitaux

Pour simplifier la banque au quotidien des Professionnels et favoriser la qualité des contacts avec leur conseiller, la Caisse Régionale poursuit le déploiement d'innovations dans le domaine digital.

L'application « Ma Banque Pro » est disponible depuis fin 2016 et permet de simplifier l'accès aux comptes professionnels ; cet outil a vocation à proposer des fonctionnalités pratiques pour éviter les déplacements inutiles et accélérer le traitement des opérations simples de banque au quotidien.

### Financer le développement

Sur ce premier semestre, le Crédit Agricole Brie Picardie est plus que jamais le financeur du développement des Professionnels avec une activité de crédits moyen long terme en très forte progression à fin juin : les réalisations connaissent une croissance de 41,6 % en montant par rapport au premier semestre 2016, ce qui atteste d'une participation accrue dans le financement des outils de production des clients (véhicules, machines, travaux...).

En parallèle, les 200 collaborateurs du Crédit Agricole Brie Picardie sur le marché des Professionnels ont pour ambition de rencontrer leurs clients pour les conseiller au mieux et les accompagner dans leurs opérations structurantes (investissements, cession, transmission, ou encore croissance externe).

### **Une expertise Banque Privée de proximité**

Au cours du premier semestre, la Banque Privée a poursuivi les présentations autour du thème : « Les marchés financiers : construction et allocation d'un portefeuille diversifié », animées par le responsable du service allocation d'actifs. Ces 25 rendez-vous organisés en petits déjeuners sont toujours l'occasion pour la Banque Privée d'aller à la rencontre des clients et des prospects patrimoniaux, nombreux à apprécier le conseil et l'expertise apportés lors de ces réunions locales.

Avec cinq agences dédiées, la Banque Privée de la Caisse Régionale assure une relation de proximité qui s'inscrit dans la durée. Les Conseillers Privés apportent leur expertise afin d'accompagner les clients sur l'ensemble des problématiques financières, juridiques, réglementaires et fiscales liées à la constitution, la gestion et la transmission de leur patrimoine privé ou professionnel.

En particulier, la Banque Privée intervient désormais très en amont dans l'accompagnement patrimonial du chef d'entreprise, aux côtés de la Banque d'Affaires de la Caisse Régionale. Celle-ci conseille notamment les dirigeants actionnaires lors des opérations de fusion ou d'acquisition, ainsi que sur le thème de la transmission de leur entreprise.

Pour conclure ce semestre, les Agences Banque Privée et les Centres d'Affaires Entreprises seine-et-marnais ont réuni, en juin, 150 clients et prospects lors d'une prestigieuse soirée au château de Vaux-le-Vicomte, lors de laquelle ils ont pu effectuer 2 visites, sur les thèmes « Fouquet, chef d'entreprise, grand visionnaire » et « Vaux-le-Vicomte fait son cinéma ».

### Aux côtés des Entreprises du territoire

Le Crédit Agricole Brie Picardie a vécu un premier semestre très soutenu sur le marché des Entreprises.

Le développement de la Banque d'Affaires continue et s'intensifie avec plusieurs opérations de cession, transmission et financement d'acquisitions témoignant du savoir-faire de l'équipe d'ingénierie dédiée, alliant efficacité, expérience opérationnelle, compétence et confidentialité dans l'accompagnement des clients du territoire pour leurs projets spécifiques.

Dans le domaine de la collecte, le Crédit Agricole Brie Picardie a su également trouver des solutions adaptées et sur-mesure, répondant aux besoins spécifiques des clients, en capitalisant sur la technicité des collaborateurs.

Enfin, les chargés d'affaires ont accompagné plusieurs projets d'entreprises en croissance à l'international. Le Crédit Agricole Brie Picardie s'associe et contribue ainsi au succès de leur stratégie d'implantation sur de nouveaux marchés mondiaux, l'apport de solutions leur permettant de franchir rapidement de nouvelles étapes de croissance (développement commercial, implantation de filiale ou encore investissement international).

### Le marché des collectivités publiques

Au premier semestre 2017, les collectivités locales ont poursuivi l'amélioration de leur situation financière : les recettes de fonctionnement des communes, départements et régions ont largement dépassé leurs dépenses courantes. Pour parvenir à ce résultat, les collectivités ont maîtrisé leurs dépenses de fonctionnement ; elles ont également de nouveau limité leurs investissements.

Ce constat s'explique en partie par la posture attentiste liée au contexte d'élections nationales mais aussi par la mise en œuvre effective de la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, s'est traduite par la fusion de communautés de communes et la création de nouvelles communautés d'agglomération.

Le Crédit Agricole Brie Picardie est un partenaire actif et accompagne la mise en œuvre administrative de ces fusions, notamment dans le suivi des transferts de prêts, en lien avec les trésoreries publiques.

Sur le plan des financements, la Caisse Régionale reste un acteur incontournable sur son territoire avec quelque 140 collectivités accompagnées sur le premier semestre 2017 pour un montant de nouveaux crédits moyen long terme de 61,9 millions d'euros et ce, dans un contexte d'excès d'offres, de taux d'intérêt qui restent historiquement faibles et de prépondérance des banques publiques et parapubliques.

### Un acteur engagé dans l'économie sociale

#### Le logement social

Le logement social reste un marché sous tension, subissant les impacts de la réforme territoriale, et qui se traduit par un déséquilibre de l'offre et de la demande.

Dans ce contexte, le Crédit Agricole Brie Picardie renforce ses liens avec les bailleurs sociaux, comme en témoigne son entrée au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Amiens début 2017.

La Caisse Régionale accompagne par ailleurs le premier fonds de logement intermédiaire dans sa politique d'investissement en région parisienne et dans les grandes métropoles. Les communes éligibles sur le territoire sont notamment Chantilly, Fontainebleau, Meaux, Brie-Comte-Robert ou encore Avon, des zones urbaines denses à potentiel démographique et économique élevé.

La Caisse Régionale est aussi aux côtés de l'un des principaux bailleurs-constructeurs, opérateur HLM d'Ile-de-France et de l'Oise, qu'elle accompagne dans sa politique d'investissement 2017.

#### Les grandes associations

Le Crédit Agricole Brie Picardie, en synergie avec le fonds de dotation CA Brie Picardie Mécénat & Solidarité, poursuit son développement sur le marché de l'économie sociale et solidaire, en particulier dans les besoins de financement des acteurs du secteur.



## 1.2. Un développement fondé sur l'utilité et la proximité

### Une accélération de la transformation digitale au service des clients

Dans la continuité des années précédentes, la dynamique digitale de la Caisse Régionale se confirme.

Des fonctionnalités disponibles sur le site internet [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr), telles que la commande de chéquier ou la consultation des e-documents, sont dorénavant accessibles depuis l'application pour smartphones et tablettes Ma Banque, améliorant ainsi l'expérience multicanale des clients.

Pour promouvoir plus spécifiquement l'application Ma Banque, un dispositif de communication a été déployé dans les agences (affiches, flyers, totems, stickers...) et sur le site internet (bannières, tutoriels...), accompagné d'un jeu-concours qui offre à chaque client actif la possibilité de participer à un tirage au sort mensuel permettant de gagner une tablette, jusqu'au 30 septembre 2017.

Parmi les nouveautés sur Ma Banque, on note le « solde rapide », qui permet de consulter le solde de son compte ainsi que ses trois dernières opérations sans avoir à s'authentifier.

L'application Ma Carte s'est elle aussi enrichie avec de nouvelles fonctionnalités innovantes, à l'instar de Paylib, qui permet désormais de payer chez les commerçants en un geste avec son smartphone. Cet usage dématérialisé de la carte bancaire permet, via l'application Ma Carte, d'effectuer des paiements de manière simple et sécurisée jusqu'à 300 euros, auprès des 600 000 commerçants équipés de terminaux sans contact en France : une innovation majeure pour une expérience client simple, dynamique et sécurisée.

A noter que Ma Carte offre désormais la possibilité d'activer ou de désactiver le paiement sans contact de sa carte bancaire.

Sur le site internet, les clients Agriculteurs ne sont pas en reste puisqu'ils peuvent réaliser en ligne, en toute autonomie et à tout moment, l'actualisation de leurs assurances climatiques ; la mise-à-jour des données d'assolement est ainsi simplifiée (surfaces, modifications, ajout de culture...).

Enfin, la Signature Electronique en Agence sur tablette continue sa progression avec les opérations titres, qui sont désormais éligibles, permettant ainsi de dématérialiser chaque semaine toujours plus de documents.

### L'activité de collecte : les ressources de la Caisse Régionale

Les encours de collecte s'élèvent à 24,1 milliards d'euros au 30 juin 2017, soit une hausse de 4,2 % sur un an portée par l'accroissement des ressources monétaires et de l'épargne bancaire.

- Les ressources monétaires (hors émissions de titres financiers) s'élèvent à près de 6,2 milliards d'euros, en augmentation de 9,1 % par rapport au 30 juin 2016, évolution liée à l'accroissement des encours de comptes à vue de la clientèle qui représentent 81 % de cet ensemble à fin juin 2017.
- L'épargne bancaire, à 10,6 milliards d'euros, a par ailleurs progressé de 3,9 % sur un an. Les encours sur livrets atteignent notamment plus de 4,7 milliards d'euros, dont plus de 1,7 milliard d'euros sur livrets A. Les encours de Plan Epargne Logement (PEL) s'élèvent pour leur part à près de 3,6 milliards d'euros, en progression de 5,4 % par rapport au 30 juin 2016.
- Enfin, la collecte pour compte de tiers atteint 7,3 milliards d'euros, en progression de 0,9 % sur un an. Les encours d'assurance-vie, à plus de 6,4 milliards d'euros, ont progressé de 0,6 %. A fin juin, les encours d'assurance-vie PREDICA et CA-INDOSUEZ représentent globalement 88 % des encours de collecte tierce.

### L'activité de crédit : les emplois de la Caisse Régionale

Les ressources collectées permettent au Crédit Agricole Brie Picardie d'apporter son soutien à l'économie locale, et contribuent à la réalisation des projets et investissements des clients.

A ce titre, ce sont près de 3 milliards d'euros de crédits à moyen et long termes qui ont été octroyés sur le premier semestre 2017, soit une progression de 59,7 % par rapport au premier semestre 2016.

Sur l'ensemble de ces nouveaux financements mis en place, près de 2,3 milliards d'euros sont destinés au marché habitat, soit un accroissement des réalisations au logement de 79,6 % par rapport au premier semestre 2016.

La production de crédits à l'équipement, dédiés aux marchés des Professionnels, des Agriculteurs, des Entreprises et des Collectivités publiques, est également en hausse : 25,5 % de croissance par rapport aux six premiers mois de 2016.

Enfin, les réalisations de crédits à la consommation atteignent globalement 145,5 millions d'euros sur les six premiers mois de 2017.

Portés par la production, les encours de crédits s'établissent à 20,2 milliards d'euros à fin juin 2017 (y compris 2,7 % de créances titrisées au sein du groupe Crédit Agricole), soit une hausse globale de 17 % sur un an.

Au 30 juin 2017, ces encours de crédits sont constitués à plus de 69 % de crédits habitat.

## L'activité d'assurances et de services

Au service de la clientèle et des prospects, avec un réseau d'agences diversifiées (traditionnelles, spécialisées, à distance, multicanales), le Crédit Agricole Brie Picardie a accueilli sur le premier semestre 2017 plus de 34 000 nouveaux clients.

La Caisse Régionale propose une large gamme de services permettant de répondre à leurs attentes : les offres de gestion de compte sont par exemple personnalisables en fonction des besoins de chacun, pour la banque au quotidien. Les Comptes à Composer sont ainsi dotés de formules dédiées permettant d'adapter les services « à la carte » grâce à des modules optionnels (épargne pilotée, budget assurances...).

La Caisse Régionale commercialise également un panel étendu d'offres monétiques et de cartes bancaires. Au 30 juin 2017, son parc atteint près de 625 000 cartes bancaires, en accroissement de 5,9 % sur un an. L'activité sur les moyens de paiement se caractérise par plus de 7,6 millions d'opérations de retrait et plus de 56 millions d'opérations de paiement réalisées sur le premier semestre 2017.

Le portefeuille d'assurances Dommages et Prévoyance de la Caisse Régionale, qui atteint plus de 600 000 contrats à fin juin 2017, affiche une dynamique d'équipement forte puisqu'il progresse de 5 % par rapport à fin juin 2016.

Au-delà de la croissance du portefeuille, la Caisse Régionale continue à progresser dans la certification des compétences en assurances avec le label IFPASS : 150 conseillers ont été certifiés sur le premier semestre 2017, pour une expertise renforcée et une satisfaction client accrue.

Le déploiement digital s'intensifie, avec, sur les assurances dommages, plus de 5000 affaires nouvelles réalisées à distance par la dépose-proposition. En outre, avec la Signature Electronique en Agence, 3 contrats sur 4 sont désormais signés sur les tablettes en agence, assurant la sécurité des clients quant à l'archivage et à la conformité des contrats. Enfin, les conseillers bénéficient depuis le début d'année d'un nouvel applicatif de souscription, plus intuitif, alliant fluidité et interactivité avec le client.

## « Immobilier Neuf », une offre de solutions immobilières pour les clients de la Caisse Régionale

Dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas et porté par le succès du dispositif Pinel dont les conditions de renouvellement ou de substitution seront présentés à la rentrée, ce sont plus 350 clients qui ont pu bénéficier sur le premier semestre 2017 des conseils et de l'expertise des conseillers spécialisés dans l'immobilier de placement.

Pour répondre à l'ensemble des besoins clients tels que la recherche de revenus complémentaires, la constitution ou encore la valorisation patrimoniale, Immobilier Neuf a élargi son offre de solutions immobilières aux biens éligibles aux dispositifs Monuments Historiques, Loi Malraux, Déficit foncier ou encore au démembrement temporaire.

Sur le premier semestre 2017, l'activité de la filiale détenue à 100 % par la Caisse Régionale enregistre 75 contrats fermes de réservation pour un chiffre d'affaires de près de 0,7 million d'euros.

## 2. La Responsabilité Sociétale des Entreprises : le Pacte Coopératif et Territorial

Le Pacte Coopératif et Territorial 2016 du Crédit Agricole Brie Picardie est disponible dans le Rapport financier annuel 2016, en pages 12 à 33. Seules les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2017 et données-clés au 30 juin 2017 sont présentées ci-après.

### 2.1. Affirmer une gouvernance coopérative et mutualiste

Le Crédit Agricole Brie Picardie est une banque coopérative et mutualiste, dont le développement est fondé sur des valeurs, des engagements et des responsabilités propres à cette identité.

#### Une gouvernance coopérative

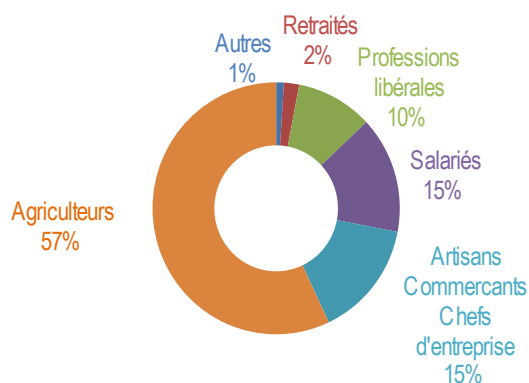
##### La gouvernance des caisses locales

Au 30 juin 2017 :

Plus de **306 000** Sociétaires  
**86** caisses locales affiliées à la Caisse Régionale  
**940** administrateurs de caisse locale

Avec 279 administratrices, le taux de féminisation des conseils d'administration de caisse locale atteint 29,7 %.

La répartition des administrateurs de caisse locale par catégorie socio-professionnelle est la suivante :



Le capital social global des 86 caisses locales s'élève à plus de 153 millions d'euros au 30 juin 2017, soit une progression de près de 5 % par rapport au 31 décembre 2016.

#### La gouvernance de la Caisse Régionale

Lors de l'assemblée générale 30 mars dernier à Amiens, un nouvel administrateur de la Caisse Régionale a été élu : Alain POUILLY, Président de la Caisse Locale de Crécy-en-Ponthieu.

#### Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale au 30 juin 2017

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale est composé de 20 Administrateurs, 14 hommes et 6 femmes, soit un taux de féminisation de 30 %.

<b>Président</b>	Philippe de WAAL
<b>Vice-Présidents</b>	Antoine BERTHE Patrice GREGOIRE
<b>Membres du Bureau</b>	Didier BOUCHER Hervé BOURNONVILLE Georges DUFOUR Chantal FARCE Jérôme GARNIER Isabelle GARNOT
<b>Autres Membres</b>	Bernard BIZOUARD Francine BOLLET Eliane BOUTILLIER Hugues DEBLOCK Xavier GRYPONPREZ Eric JEANTY Lydie LARUE Bruno LEVESQUE Alain POUILLY Odile SALMON François TRANCART

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois sur le premier semestre 2017.

#### Le Comité de Direction de la Caisse Régionale au 30 juin 2017

Guillaume ROUSSEAU	Directeur Général
Didier GOY	Directeur Général Adjoint
Brice COLLERY	
David DECROOCQ	
Vincent DE KONINCK	
Christophe GRIFFART	
Laurence LUSSON	
Rodolphe POUQUET	
Thierry ROGE	
Nathalie SIRVENT	
Laurent TITREVILLE	
Jérôme WALTER	

## L'Assemblée Générale, un moment clé pour exprimer son pouvoir de décision

Les Assemblées Générales de caisse locale se sont déroulées cette année entre février et mars 2017 sur le thème « Une banque 100 % humaine et 100 % digitale ». A cette occasion les sociétaires ont assisté à une présentation de l'application Ma Banque et ont pu entendre le témoignage de collaborateurs sur leur parcours diplômant.

Cette année encore, une place importante a été faite à la communication dématérialisée des convocations avec l'envoi de 123 622 emails de relance et de 110 000 e-messages. Dans cette orientation, l'émargement des sociétaires a été réalisé sur tablette électronique ; cette signature digitale a permis une économie de 22 000 feuilles A4 soit plusieurs dizaines de ramettes de papier.

## Des clients sociétaires reconnus et valorisés

La Caisse Régionale propose aux clients sociétaires une gamme de produits et services dédiés.

### La Carte Sociétaire

Cette carte propose d'associer des services bancaires à une démarche sociale. A chaque opération de paiement ou de retrait dans un distributeur Crédit Agricole, la Caisse Régionale verse 1 centime d'euro à un fonds mutualiste pour financer des projets locaux.

Au 30 juin 2017 :

Quelque **150 000** cartes Sociétaires, soit **24 %** du parc total de cartes de la Caisse Régionale

## Les Livrets et Dépôts à terme Sociétaires

Au 30 juin 2017 :

**9 665** Livrets Sociétaires pour **66,6** millions d'euros d'encours  
**858** Dépôts à Terme Sociétaires pour un encours de **47,7** millions d'euros

## 2.2. Atteindre l'excellence dans la relation avec les sociétaires et les clients

### Une banque au service de tous, présente sur tout son territoire et facilitant l'accès au conseil et à l'expertise

#### La proximité

En 2017, le « Nouveau Format d'Agence » poursuit son déploiement et offre aux clients de la Caisse Régionale un environnement modernisé et chaleureux où la relation humaine tient une place importante au même titre que les outils digitaux.

Au premier semestre 2017, les agences de Camon, Neuilly-en-Thelle et Verberie ont ouvert leurs portes sous ce nouveau concept, où les nouvelles technologies sont largement présentes, avec l'intégration d'éclairages LED, le traitement sonore des différents espaces, l'affichage des messages commerciaux sur des écrans numériques, la signature électronique sur tablette, ou encore l'accueil sur borne électronique.

De plus, les formes, les couleurs et les matériaux créent une ambiance chaude et attractive, facilitant les échanges avec les clients qui seront reçus dans les différents espaces de ces nouvelles agences.

### Une banque qui innove pour simplifier la vie des clients

La Caisse Régionale poursuit la numérisation de ses procédures et la promotion de ses services à distance afin de réduire sa consommation de papier, tout en privilégiant la sécurité des données clients et la satisfaction de la clientèle.

L'entrée en relation dématérialisée et la signature électronique des documents poursuivent leur déploiement sur l'ensemble des agences de la Caisse Régionale, permettant un gain important de temps et de papier afin d'être davantage à l'écoute des clients.

Les applications Ma Banque et Ma Carte, disponibles sur smartphones et tablettes, offrent à chaque client la possibilité de gérer ses comptes et son budget et permettent :

- de prendre rendez-vous directement avec son conseiller, par un accès à son agenda ;
- d'épargner facilement en fixant en amont un montant défini et d'un simple clic, ce qui permet d'allouer régulièrement une somme à un projet d'épargne ;
- de personnaliser les alertes de l'application pour faciliter la gestion de son budget au quotidien ou être accompagné dans la concrétisation des projets ;
- de signer en toute sécurité les contrats d'épargne en attente de signature mis à disposition par le conseiller dans l'application ;
- d'augmenter temporairement, si besoin, les plafonds mensuels standards (paiement et retrait, en France et à l'étranger) de la carte bancaire.

## Formaliser des engagements relationnels afin de veiller aux intérêts et à la satisfaction des clients et sociétaires

### L'Indice de Recommandation Client (IRC)

Au cours du premier semestre 2017, plus de 17 000 clients ont répondu à l'enquête de satisfaction à la suite d'un entretien en agence (IRC clients vus).

Enquête 31/12/2016		Enquête au 30/06/2017	
Note de recommandation	Indice IRC	Note de recommandation	Indice IRC
8,4 / 10	49	8,2 / 10	43

### Les dispositifs permettant de veiller aux intérêts et à la satisfaction de la clientèle

Les dispositifs relatifs à la prise en charge des réclamations, la détection des risques opérationnels, la conformité, la déontologie, la lutte contre la fraude et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont décrits dans le Rapport financier annuel 2016 en pages 17 et 18.

Sur le premier semestre 2017 :

- 944 réclamations ont été traitées dans un délai moyen de 21 jours ;
- 17 nouveaux produits ont été commercialisés et ont fait l'objet d'un avis NAP (nouvelle activité ou produit) par le Responsable du Contrôle de la Conformité.

### La formation

Au 30 juin 2017, pour les salariés concernés par les formations de sensibilisation à la lutte contre la fraude, la fraude externe et la lutte anti-blanchiment :

- 2626 salariés ont validé la formation de sensibilisation à la fraude, soit un taux de 98 % ;
- 2612 salariés ont validé la formation relative à la fraude externe, soit un taux de 98 %.

Le module de formation sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est actuellement en cours de déploiement auprès des collaborateurs de la Caisse Régionale.

### Le dispositif de Lutte Contre le Blanchiment (LCB) de capitaux et le Financement du Terrorisme (FT)

La directive (UE) 2015/849 du Parlement européen du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme (LCB/FT) a donné lieu à une transposition et un règlement entré en vigueur en juin 2017.

L'une des principales évolutions de la 4<sup>ème</sup> directive prévoit l'élargissement de la notion de « Personnes Politiquement Exposées » (PPE). Cette notion, qui inclut toute personne exerçant ou ayant exercé des fonctions publiques importantes à l'étranger ainsi que les cadres dirigeants des organisations internationales, comprend désormais également les personnes qui exercent ou ayant exercé des fonctions publiques importantes sur le territoire national (les « PPE nationales »).

Sur le premier semestre 2017, 2 697 alertes de détection (liées au fonctionnement du compte ou à une opération financière) et 19 064 alertes criblages (personnes susceptibles d'être concernées par une sanction ou politiquement exposées) ont été examinées dans le cadre de l'obligation de vigilance en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

## 2.3. Contribuer au développement économique des territoires et à l'environnement

### Soutenir la création et le développement des entreprises

La Caisse Régionale poursuit le partenariat signé en 2016 avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), par la mise à disposition d'une nouvelle ligne de crédit en 2017 de 136 000 euros afin de permettre le financement, par des microcrédits, de projets de personnes en situation d'exclusion souhaitant créer, reprendre ou développer une entreprise ou retrouver un emploi salarié. Ce déblocage de fonds a permis de financer 62 dossiers sur le premier semestre 2017.

Le concours « Talents » met en valeur l'entrepreneuriat dans toute sa diversité géographique, sociale, économique et humaine : [www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com). Lors de l'édition 2017, la Caisse Régionale a doté financièrement le prix de la catégorie « Economie sociale et solidaire » remis au projet « Illico Cuistot » [www.illico-cuistot.com](http://www.illico-cuistot.com).

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition du Startup Weekend à Amiens, la Caisse Régionale a renouvelé son partenariat avec l'association « La Tech Amiénoise », dont l'objectif est de dynamiser la filière numérique pour favoriser la création d'entreprises et l'emploi. Ce Startup Weekend s'est tenu du 27 au 29 janvier à Amiens. Réunissant étudiants, développeurs, graphistes, designers, ingénieurs, communicants et entrepreneurs, ce marathon de la création d'entreprise a permis aux équipes de présenter des projets particulièrement innovants devant un jury de professionnels et d'envisager le développement professionnel de leur prototype.

Par ailleurs, avec plus de 200 participants, le « Rendez-Vous Création et Jeunes Entreprises 77 » du 25 avril à l'éco-pépinière de Sénart a pleinement répondu à ses objectifs. Il a permis à la Caisse Régionale de marquer sa présence auprès des créateurs d'entreprises. Deux ateliers y étaient proposés, réunissant plus de 120 personnes : « Les outils numériques pour développer son entreprise » et « Bien financer son entreprise », animé par une collaboratrice du marché des Professionnels du Crédit Agricole. Ce moment a permis de présenter l'offre d'accompagnement aux créateurs d'entreprise proposée par la Caisse Régionale.

## Investir dans les domaines d'excellence

### La santé et le vieillissement

L'appel à projets de la fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement, relayé par la Caisse Régionale, a retenu comme lauréat le projet de télémédecine en mobilité porté par le groupement de coopération sanitaire e-Santé Picardie. Ce projet, doté de 15 000 euros, vise à développer un dispositif de télémédecine mobile dans le domaine de la dermatologie sur la Picardie.

### Développer des actions écoresponsables

#### Les offres de financements incitatives

La Caisse Régionale propose des prêts à taux attractifs pour financer l'achat de véhicules électriques, hybrides ou émettant moins de 100 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre.

Types de financement	Nombre de dossiers	Montants
Prêt véhicules électriques	2	25 000 €
Prêt véhicules hybrides	34	512 474 €
Prêt véhicules émettant moins de 100g de CO <sub>2</sub> / km	109	1 291 489 €

#### Le recyclage des cartes bancaires

Le Crédit Agricole Brie Picardie mène une démarche baptisée « carte environnement » qui a pour objectif de réduire l'impact environnemental de ses cartes bancaires en circulation.

Lors de la création des nouvelles cartes, le plastique utilisé pour la fabrication est progressivement remplacé par un matériau d'origine végétale : le PLA (acide polylactique).

Sur le premier semestre 2017, 29 578 cartes ont été fabriquées en PLA, ce qui représente 14,3 % des cartes fabriquées pour la Caisse Régionale.

Parallèlement, le groupe Crédit Agricole s'est lancé dans un processus de collecte et de recyclage des cartes périmées, composées en partie de métaux et de plastique.

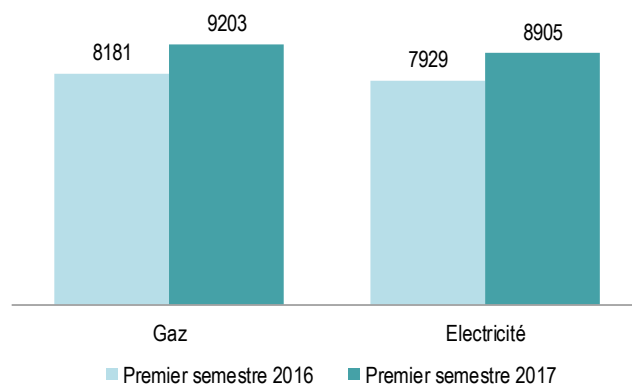
#### Des ruches pour le site d'Amiens

En complément des actions de développement durable et de biodiversité déjà engagées, trois ruches ont été installées sur le site d'Amiens, en partenariat avec l'USAP (Union syndicale des apiculteurs de Picardie), à laquelle la caisse locale d'Amiens a apporté son soutien financier dans la recherche contre le parasite varroa.

## Les consommations et émissions sur le premier semestre 2017

### L'énergie

Consommations en MWh



A ces consommations s'ajoutent 49 MWh issus de la géothermie et 15 MWh pour le Fioul pour le premier semestre 2017.

Sur le site administratif d'Amiens, 104 panneaux photovoltaïques installés sur la façade Sud ont produit 5,8 MWh d'énergie « verte » autoconsommée sur les six premiers mois de 2017, contre 5,6 MWh au premier semestre 2016.

### L'eau

La consommation d'eau s'élève à 8 183 m<sup>3</sup> pour le premier semestre 2017 contre 10 427 m<sup>3</sup> au premier semestre 2016.

### Les consommables

Le volume de papier commandé au premier semestre 2017 (ramettes, courriers clients, reprographie...) s'élève à 174,7 tonnes (contre 207 tonnes au premier semestre 2016), en diminution suite au nombre croissant des opérations et offres de services dématérialisées. La consommation relative à la fabrication des chèquiers s'élève à 21,4 tonnes, contre 24,6 tonnes au premier semestre 2016.

4257 cartouches d'encre ont été consommées sur le premier semestre 2017 (contre 4784 au premier semestre 2016), dont 91,5 % dites recyclées (90,8 % au premier semestre 2016).

### Les déchets

La masse totale des déchets s'élève à 78,1 tonnes sur le premier semestre 2017, en forte diminution par rapport au premier semestre 2016 (162 tonnes) et se décompose comme suit :

- Papier : 62,8 tonnes (contre 139,7 tonnes au S1-16)
- Déchets Industriels Banals (DIB) : 15,4 tonnes (22,3 tonnes au S1-16)

### Les déplacements

Le nombre de kilomètres effectués pour les déplacements professionnels sur le premier semestre 2017 s'élève à 2,2 millions de kilomètres auxquels s'ajoutent près de 703 000 km parcourus par les véhicules de service et de fonction.

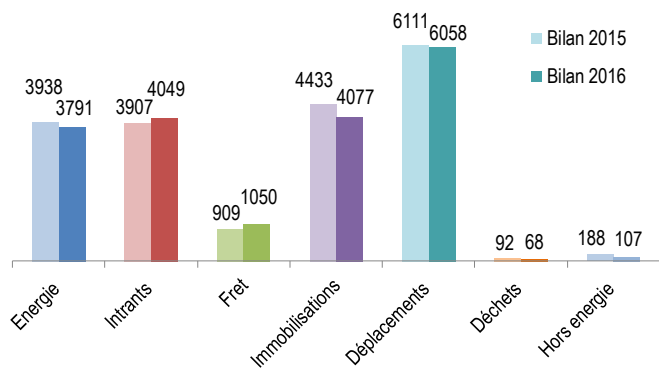
Au 30 juin 2017, le véhicule « 100 % électrique » de la flotte de la Caisse Régionale totalise plus de 52 000 km depuis sa mise en service en 2013.

La Caisse Régionale prend également en charge une partie des frais engagés par ses salariés qui se rendent à vélo sur leur lieu de travail : 15 collaborateurs ont bénéficié de cette indemnisation kilométrique vélo sur le premier semestre 2017, totalisant près de 4 689 km. En mai 2017, la Caisse Régionale a également mis à la disposition de ses salariés, sur le site d'Amiens, 3 vélos à assistance électrique, pour des déplacements professionnels sur Amiens ou privés à l'heure du déjeuner.

#### Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Au cours du premier semestre 2017, la Caisse Régionale a réalisé un bilan carbone sur l'activité 2016. Celui-ci s'établit à 19 200 teqCO<sub>2</sub>, (tonnes équivalent carbone) de GES (gaz à effet de serre), contre 19 577 teqCO<sub>2</sub> pour 2015. Les efforts ont porté principalement sur les postes énergie, immobilisations et déplacements.

Evolution 2015-2016 des postes d'émission (MWh)



## 2.4. Partager des pratiques sociales responsables avec les collaborateurs

### Recruter de façon pérenne pour des emplois localisés sur le territoire et promouvoir la diversité

#### Le recrutement et l'intégration

Au premier semestre 2017, 67 nouveaux collaborateurs ont rejoint le Crédit Agricole Brie Picardie en Contrat à Durée Indéterminée (CDI), dont 61 dans le réseau commercial et 6 sur les sites.

#### L'apprentissage

Le Crédit Agricole Brie Picardie favorise l'accès aux métiers de la banque par l'apprentissage et l'accueil de jeunes en alternance, tissant avec plusieurs établissements sur son territoire des relations riches et dynamiques. Ces démarches permettent d'accueillir 112 alternants au 30 juin 2017.

#### Le handicap

Au premier semestre 2017, le taux de travailleurs handicapés atteint 3,36 %. Dans le cadre de la Déclaration relative à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH), celui-ci fera l'objet d'une correction en unité bénéficiaire, délivrée par les ESAT (établissements et services d'aide par le travail) avec lesquels la Caisse Régionale travaille.

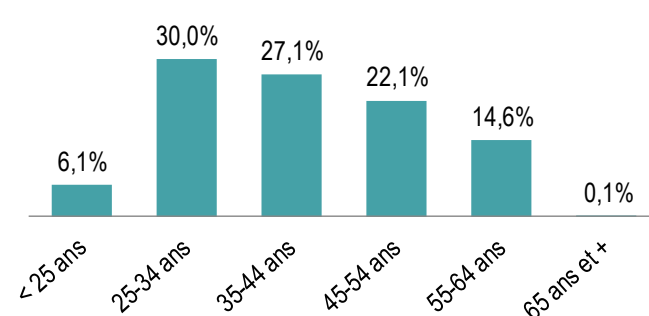
#### Les effectifs

Totalisant un effectif global de 2 795 collaborateurs à fin juin 2017, dont 89 % en CDI, le Crédit Agricole Brie Picardie poursuit le recrutement de nouveaux talents au service de la clientèle.

	31/12/2016	30/06/2017
Responsables Management	760	778
Techniciens Animation Unité	1523	1520
Agents Application	203	187
Total CDI	2486	2485
TOTAL	2817	2795

Au 30 juin 2017, l'effectif total de 2795 collaborateurs se compose de l'effectif CDI auquel s'ajoutent 112 alternants, 193 CDD et 5 auxiliaires de vacances.

#### Répartition des salariés par tranches d'âge



Avec 14 démissions sur le premier semestre 2017, le turn-over reste faible. A ces données s'ajoutent notamment 4 licenciements (faute grave ou inaptitude), 30 départs en retraite et 9 mobilités intra-groupe.

### Développer la formation et la promotion des salariés

#### La formation

La formation est une priorité au sein de la Caisse Régionale : elle représente un total de 47 541 heures de formation pour les effectifs présents tout au long du premier semestre 2017, soit une moyenne de 19 heures par collaborateur, contre 17 heures pour le premier semestre 2016. Sur le premier semestre, 58 % des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation. Par ailleurs, 21 495 formations en « e-learning » ont été organisées par le service formation en 2017.

## Les promotions et la rémunération

Sur le premier semestre 2017, 4 % des salariés ont bénéficié d'une promotion. Plus largement, 9 % des salariés ont bénéficié d'une mobilité interne.

La politique de rémunération du Crédit Agricole Brie Picardie est décrite en pages 27 et 28 du Rapport financier annuel 2016. Au premier semestre 2017, 5 % des salariés ont bénéficié d'une augmentation de salaire.

## L'égalité de traitement hommes-femmes

La Caisse Régionale est largement féminisée avec 62 % de l'effectif en Contrat à Durée Indéterminée. L'égalité professionnelle est un sujet prioritaire pour la Caisse Régionale, qui veille notamment en permanence à ne pas créer d'écarts en termes de rémunération.

Salaire moyen annuel brut (hors rémunération extra conventionnelle)	Hommes	Femmes
Agents Application	28 946 €	29 113 €
Techniciens Animation Unité	32 083 €	31 523 €
Responsables Management	50 695 €	45 338 €

## Associer les salariés et les élus aux orientations de l'entreprise et favoriser un dialogue social riche

### Le dialogue social au sein de la Caisse Régionale

Les instances et mesures relatives au dialogue social sont décrites en pages 28 et 29 du Rapport financier annuel 2016.

*Nombre de réunions avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP)*

	Premier semestre 2016	Premier semestre 2017
CE	7	8
CHSCT	8	7
DP	6	6
Négociations	11	11
Commissions	8	9

### Les accords d'entreprise

Dans le cadre d'un dialogue social riche au sein de la Caisse Régionale, qui s'est manifesté par la signature à l'unanimité d'un accord sur le fonctionnement et les moyens des Instances Représentatives du Personnel, les négociations ont abouti au 1<sup>er</sup> semestre 2017 à la conclusion de plusieurs accords au profit des salariés.

Tout d'abord, dans un souci de trouver le meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle des collaborateurs, un accord portant sur le droit à la déconnexion a été conclu.

La signature d'un nouvel accord relatif à l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes a permis, entre autres mesures, l'élargissement des conditions d'accès au CESU (chèque emploi service universel) pour les parents, financé en partie par la Caisse Régionale.

La signature d'un accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences a permis de compléter les dispositifs d'accompagnement des collaborateurs pendant leur carrière.

Enfin, un accord sur le Plan d'Épargne Entreprise (PEE) a été conclu, prolongeant le dispositif d'abondement au profit des salariés plaçant leurs fonds sur ce PEE et élargissant les gammes des fonds de placement, dans le but de proposer une offre diversifiée aux collaborateurs.

## 2.5. Mettre en œuvre une responsabilité sociétale sur les territoires

### Soutenir les associations, animer le territoire et valoriser le patrimoine

#### Les partenariats

Être au plus près du territoire et de ses habitants, c'est la conviction profonde qui anime la Caisse Régionale. Au cours du premier semestre 2017, ce sont 91 associations et structures qui ont reçu un soutien financier au titre de partenariats, représentant une enveloppe de 341 000 euros.

En particulier, le Royal Jump – une compétition équestre internationale – s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 5 juin dernier dans le cadre exceptionnel du Château de Bertichères, à Chaumont-en-Vexin (60), un succès au rendez-vous où se sont pressés 25 000 spectateurs.

En parallèle, la Caisse Régionale a renouvelé son soutien à des initiatives et structures dont elle est le partenaire historique. Parmi elles, la 6<sup>ème</sup> édition de la course-marche 100 % féminine « La Sénartaise », qui a rassemblé cette année 6 000 participantes, dont 40 collaboratrices du Crédit Agricole, au Carré Sénart (Seine-et-Marne). Arborant le maillot rose, leurs droits d'inscription ont été reversés pour moitié à la Ligue contre le Cancer.

A Amiens, la Maison de la Culture – qui reçoit le soutien du Crédit Agricole Brie Picardie depuis plusieurs années – est devenue récemment un pôle européen de création. Labellisée par le Ministère de la Culture et de la Communication, elle soutient et défend la création et les artistes. La MCA est par ailleurs la créatrice du festival Art, Villes et Paysage, dont le Crédit Agricole Brie Picardie est également le partenaire. Ce festival contribue à la mise en valeur des hortillonnages, ces jardins flottants uniques.

#### Les initiatives locales et les fonds de dotation CA Brie Picardie Mécénat et Solidarité

Le soutien aux associations et la volonté de dynamiser le territoire se matérialisent aussi par deux fonds de dotation, le fonds d'Initiatives Locales et le fonds de dotation CA Brie Picardie Mécénat & Solidarité.



### Les initiatives locales

Les projets à caractère social, touristique ou encore culturel et patrimonial, portés par les associations du territoire et financés par le fonds d'Initiatives locales, ont connu une forte augmentation sur le premier semestre 2017. A fin juin 2017, 81 dossiers ont été validés, soit une augmentation de 26,6 % par rapport au premier semestre 2016, pour un montant global de 348 985 euros.

Dans la continuité des années antérieures, la commission des « trophées » a récompensé en juin les meilleurs projets dans chacun des 3 domaines suivants :

- Dans le domaine « Social » : l'association Le Liger. Créée en 1992, l'association familiale Le Liger assure la formation, l'information et la défense des familles dans tous les domaines dont l'éducation, les loisirs des jeunes, la consommation et les problèmes des personnes âgées. Cette association a donné naissance aux Touchatous, un projet de mini-entreprise junior autour de la création d'un fonds de jeux picards en bois, construit et géré par des jeunes. La Caisse Locale d'Hornoy-Le-Bourg a participé à l'achat du matériel et des fournitures nécessaires à ce travail.
- Dans le domaine « Tourisme et Environnement » : l'association du Site de Folleville. Au sud d'Amiens, le château médiéval de Folleville est le cadre, chaque année, des Médiévales, organisées par l'association du Site de Folleville. Fête populaire, elles offrent à près de 10 000 visiteurs un week-end d'attractions en lien avec le Moyen-Âge. La Caisse Locale d'Ailly-sur-Noye a contribué à l'achat des matériaux nécessaires au renouvellement de 100 bancs, réalisés par le lycée de l'Acheuléen d'Amiens dans le cadre d'un projet pédagogique.
- Dans le domaine « Culture et Patrimoine » : La Maison de l'Imprimerie. Installée à Rebais, dans les locaux de l'ancienne gare, la Maison de l'Imprimerie est une plongée dans l'histoire de l'imprimerie. Les quelque 5 000 visiteurs annuels y découvrent toute la gestuelle des artisans imprimeurs, ainsi que les mutations du métier vers les machines. La Caisse locale de Rebais-Coulommiers a participé au financement de mobilier pour l'accueil des visiteurs.

### Le fonds de dotation CA Brie Picardie Mécénat et Solidarité : « CA BP M&S »

Le fonds CA BP M&S continue à apporter son soutien aux associations et aux structures d'insertion par l'économie. Il intervient pour des projets porteurs de développement économique ou de lutte contre toutes les exclusions dans 3 domaines :

- Le développement durable
- La santé
- La culture et le patrimoine

Au premier semestre 2017, le fonds de dotation a accompagné 5 projets, pour un montant global de plus de 106 000 euros (dont 64 800 euros à verser sur le second semestre 2017), notamment :

- « Adapei 80 » à Nouvion, pour le soutien aux autistes adultes par des équipements numériques ;
- « E-Cathédrale », pour la création d'un applicatif permettant une visite virtuelle de la Cathédrale d'Amiens à partir des recherches menées par l'université de Picardie Jules Verne ;
- « Ferra Botanica » à La-Ferté-Gaucher, pour la rénovation du vélo-rail de La-Ferté-Gaucher – la subvention sera affectée au nouveau traitement paysager du parcours ;
- « Di Nou Tou », pour la réalisation d'un jardin et d'une ferme pédagogique.

### **Favoriser la prévention et l'accompagnement des clients, y compris dans les moments difficiles**

#### **« L'autre carte »**

« L'autre carte » est une carte de retrait et de paiement immédiat pour une clientèle fragile ou modeste. Son prix est faible et le contrôle de solde systématique protège les porteurs des dépassements de solde. Les plafonds de paiement ou de retrait sont limités à des niveaux peu élevés. Cette offre représente plus de 20 000 cartes bancaires à fin juin 2017.

#### **L'avance « Coup de main »**

L'avance « Coup de main » est un prêt de trésorerie à taux préférentiel pour accompagner les clients dans des situations temporaires difficiles. L'avance « Coup de main » représente un stock de 32 prêts à fin juin 2017.

## 3. Les résultats financiers

Dans sa séance du 25 juillet 2017, le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale a examiné les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2017.

### 3.1. Les comptes sociaux

#### Le compte de résultat

Le Produit Net Bancaire (PNB) d'activité clientèle du premier semestre 2017 est en retrait par rapport aux six premiers mois 2016. Malgré un fort dynamisme commercial, le PNB d'activité est impacté défavorablement par les taux bas, les réaménagements de crédits et l'opération de simplification du groupe Crédit Agricole réalisée en août 2016 (dont l'effet négatif est lié au démantèlement du Switch 1 et au coût de financement de l'investissement de la Caisse Régionale dans SACAM Mutualisation).

Dans le même temps, le PNB de portefeuille s'inscrit en amélioration par rapport au premier semestre 2016, sous l'effet d'une hausse des dividendes perçus sur les participations de la Caisse Régionale dans le groupe Crédit Agricole, et d'une amélioration de la marge nette sur titres de placement.

Globalement, le Produit Net Bancaire du premier semestre 2017 atteint 320 millions d'euros, lorsqu'il était de 337,1 millions d'euros à l'issue des six premiers mois de 2016.

Les charges de fonctionnement nettes s'élèvent à 154,1 millions d'euros, supérieures de 2,8 % à celles du premier semestre 2016, dans un contexte de développement des ressources humaines et logistiques. Le coefficient d'exploitation, de 48,2 % au 30 juin 2017, confirme la bonne performance opérationnelle du Crédit Agricole Brie Picardie.

Le résultat brut d'exploitation atteint ainsi 165,9 millions d'euros, en retrait de 11,4 % par rapport aux six premiers mois de 2016.

Le coût du risque est de 8,5 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 19,1 millions d'euros à fin juin 2016, après une année 2016 marquée par le renforcement des provisions, en lien avec la crise de l'Agriculture. Au sens de la réglementation bâloise, le taux de défaut (EAD Défaut/EAD) est de 1,62 % au 30 juin 2017, pour une exposition globale de la Caisse Régionale (EAD) de près de 21,9 milliards d'euros.

Après prise en considération du résultat net sur actif immobilisé, de la dotation nette aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net social de la Caisse Régionale s'établit à 103,6 millions d'euros au 30 juin 2017, en baisse de 1,1 % comparativement au premier semestre 2016.

#### Le bilan

Au 30 juin 2017, le bilan en base individuelle du Crédit Agricole Brie Picardie s'élève à 26,2 milliards d'euros.

Les capitaux propres hors FRBG, à 3 milliards d'euros, représentent ainsi 11 % du bilan. Ceux-ci sont notamment constitués :

- du capital social, pour un montant de 277,3 millions d'euros, divisé en parts sociales pour un montant de 124,8 millions d'euros et en certificats coopératifs d'investissement et certificats coopératifs d'associés pour un montant de 152,5 millions d'euros ; et
- des primes et réserves pour un montant de près de 2,6 milliards d'euros.

### 3.2. Les comptes consolidés

Le bilan et les résultats consolidés s'obtiennent après agrégation du bilan et des résultats sociaux de la Caisse Régionale à ceux de l'ensemble des 86 caisses locales, du fonds dédié Brie Picardie Croissance, de la filiale de la Caisse Régionale S.A.S. Brie Picardie Expansion et des sociétés de titrisation (cf. « Faits marquants du semestre » ci-après), après élimination des opérations réciproques et retraitements de consolidation aux normes IFRS.

#### Faits marquants du semestre

Au-delà de la société technique de titrisation CA Habitat 2015 CR, qui figure dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2016, au 30 juin 2017, une nouvelle entité (FCT Crédit Agricole Habitat 2017) a été consolidée au sein du groupe Crédit Agricole, née d'une opération de titrisation réalisée par les 39 caisses régionales, le 23 février 2017. Cette transaction est le premier RMBS français placé dans le marché par le Groupe.

Cette opération s'est traduite par une cession de crédits à l'habitat originés par les 39 caisses régionales au FCT Crédit Agricole Habitat 2017 pour un montant de 1 milliard d'euros. Les titres senior adossés au portefeuille de créances habitat ont été placés auprès de 37 investisseurs européens (banques, fonds et banques centrales).

Dans le cadre de cette titrisation, la Caisse Régionale Brie Picardie a cédé, à l'origine, des crédits habitat pour un montant de 59 millions d'euros au FCT Crédit Agricole Habitat 2017. Elle a souscrit pour 7,1 millions d'euros des titres subordonnés.

#### Le compte de résultat

Au 30 juin 2017, le Produit Net Bancaire consolidé s'établit à 319,5 millions d'euros, en retrait de 5,1 % par rapport au 30 juin 2016. Cette évolution se décompose essentiellement comme suit :

- le produit net des intérêts et assimilés s'élève à 159,1 millions d'euros, contre 169,5 millions d'euros à fin juin 2016, soit une baisse de 10,4 millions d'euros ;

- les commissions nettes atteignent 110,1 millions d'euros, en diminution de 9,9 % sur un an ;
- les gains nets sur actifs et instruments financiers disponibles à la vente s'élèvent à 49,7 millions d'euros, en augmentation de 9,4 millions d'euros par rapport à fin juin 2016.

Les charges de fonctionnement nettes sont en hausse de 3,2 % par rapport au premier semestre 2016. Le Résultat Brut d'Exploitation est de 160,6 millions d'euros, en retrait de 12 %.

Le coût du risque diminue de 10,4 millions d'euros pour s'établir à 8,6 millions d'euros au 30 juin 2017.

Après traitement de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net (part du Groupe) ressort à 113 millions d'euros, en baisse de 7,1 % par rapport au 30 juin 2016.

### Le bilan

Le total bilan consolidé atteint plus de 26,3 milliards d'euros au 30 juin 2017, supérieur de 7,7 % à celui du 31 décembre 2016. Les évolutions significatives par rapport à fin décembre 2016 sont détaillées ci-après.

A l'actif du bilan :

- les prêts et créances sur la clientèle sont en augmentation de 1,4 milliard d'euros, soit une évolution de 7,4 % qui s'explique par la hausse des réalisations de crédits, notamment sur le marché habitat ;
- les prêts et créances sur les établissements de crédit sont en augmentation de 896,6 millions d'euros ;
- les actifs financiers disponibles à la vente sont en diminution de 335 millions d'euros.

Au passif du bilan :

- les dettes envers les établissements de crédit (essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement interne au Groupe) sont en hausse de 1,3 milliard d'euros ;
- les dettes envers la clientèle augmentent de 271,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016 ;
- les dettes représentées par un titre augmentent de 275,3 millions d'euros sous l'effet de l'augmentation des certificats de dépôts négociables ;
- les capitaux propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent à près de 3,3 milliards d'euros au 30 juin 2017.

## 3.3. Les participations et filiales

L'ensemble des participations, parts d'entreprises liées et avances consolidables s'élève à 1,9 milliard d'euros à fin juin 2017.

### Les filiales propres

Les principales filiales du Crédit Agricole Brie Picardie sont constituées au 30 juin 2017 :

#### D'une société consolidée :

- La S.A.S. Brie Picardie Expansion, au capital de 70 millions d'euros, dont l'objet est d'acquérir et de gérer des participations dans des sociétés non cotées en création, en développement ou matures, présentant de bonnes perspectives de croissance et de rentabilité, voire susceptibles d'être introduites en bourse.

#### De sociétés non consolidées :

- La S.C.I. de l'Oise, au capital de 1,5 million d'euros, qui détient des actifs immobiliers sur le département de l'Oise ;
- La S.A.S. ESPAR, au capital de 540 000 euros, qui détient des participations dans des filiales immobilières et financières ;
- La S.A.R.L. IFEP, au capital de 405 000 euros, société marchand de biens ;
- La S.A.S. LOCPAR, au capital de 7 622,45 euros, qui détient des actifs immobiliers hors exploitation sur le département de la Seine-et-Marne ;
- La S.N.C. DU BOURDEAU, au capital de 1 500 euros, qui gère un stock de terrains en Seine-et-Marne ;
- La S.A.S. LES 2M, au capital de 37 000 euros, société qui porte essentiellement des fins de programmes immobiliers ;
- La S.A.S. Immobilier Neuf Crédit Agricole Brie Picardie, au capital de 100 000 euros, société dont l'objet est de réaliser des transactions immobilières sur tous types de biens et/ou droits immobiliers.

### Les filiales nationales

Au 30 juin 2017, au sein du groupe Crédit Agricole, la Caisse Régionale détient des participations dont les principales sont les suivantes :

- La S.A.S. RUE LA BOETIE, valorisée pour 798,6 millions d'euros au bilan consolidé après imputation de la dépréciation durable ;
- La S.N.C. SACAM MUTUALISATION, valorisée pour 872,6 millions d'euros au bilan consolidé ;
- La S.A.S. SACAM DEVELOPPEMENT, valorisée pour un montant de 34,6 millions d'euros au bilan consolidé ;
- La S.A.S. SACAM INTERNATIONAL, valorisée pour un montant de 24,7 millions d'euros au bilan consolidé après imputation de la dépréciation durable ;
- La S.A.S. SACAM AVENIR, valorisée pour un montant de 9,9 millions d'euros au bilan consolidé.

### Les filiales de moyens

Les principales filiales de moyens auxquelles la Caisse Régionale est adhérente avec d'autres caisses régionales sont les suivantes :

- G.I.E. CAPRINT : regroupement de moyens éditiques et fabrication des chèquiers ;
- G.I.E. CA TOP : regroupement de moyens pour le traitement des chèques ;
- G.I.E. ACHATS CONSEILS : négociation de contrats, de services et d'équipements ;
- G.I.E. CA INNOVE : regroupement de moyens pour l'innovation dans le Groupe ;

- G.I.E. C.A.T.S. (CA TECHNOLOGIE ET SERVICES) : regroupement de moyens pour la conception, la fabrication, la maintenance et l'exploitation du système d'information et, en relation avec les caisses régionales, permettant d'assurer le pilotage des projets informatiques depuis l'exposition des besoins jusqu'au fonctionnement ;
- G.I.E. COOPERNIC : gestion des coopérations entre caisses régionales dans différents domaines (affaires internationales, gestion du portefeuille titres et participations...);
- G.I.E. COBALT : gestion de la coopération entre caisses régionales dans le domaine de la gestion des outils Bâle II ;
- S.A.S. Crédit Agricole Payment Services : société commerciale spécialisée dans le traitement des flux financiers ;
- S.A.S. CA CHEQUE : société spécialisée dans le traitement et le pilotage du traitement des chèques et toutes prestations de services pouvant s'y rattacher.

### **Le fonds dédié Brie Picardie Croissance**

La Caisse Régionale détient au 30 juin 2017 une participation de 100 millions d'euros dans le fonds professionnel dédié Brie Picardie Croissance, créé le 23 février 2015.

# 4. La gestion des risques et les dispositifs de contrôle interne

Les principales catégories de risques auxquels la Caisse Régionale est exposée sont :

- les risques de crédit,
- les risques de marché,
- les risques liés à la gestion du bilan :
  - le risque de taux d'intérêt global,
  - le risque de change,
  - le risque de liquidité et de financement.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- les risques opérationnels,
- les risques juridiques,
- les risques de non-conformité.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du Rapport financier annuel 2016, dans le chapitre 7 « Le suivi et la gestion des risques inhérents aux activités » du rapport de gestion (pages 37 à 52).

Les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2017 sont présentées ci-dessous.

La « brève déclaration sur les risques » qui décrit les principes généraux d'appétence aux risques de la Caisse Régionale est présentée en pages 37 et 38 du Rapport financier annuel 2016.

## 4.1. Les risques de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie se retrouve dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, de titres de créances ou de propriété ou de contrats d'échange de performance, de garanties données ou d'engagements confirmés non utilisés.

Les principes, méthodologies et dispositifs de gestion du risque de crédit sont décrits au sein du Rapport financier annuel 2016, en pages 38 à 46. Hormis les points mentionnés ci-après, ils n'ont pas connu d'évolution significative sur le premier semestre 2017.

### 4.1.1. Evolutions relatives au dispositif de suivi des risques de crédit au cours du premier semestre

Suite aux travaux de convergence entre la notion de créances douteuses et litigieuses (CDL) et de défaut, et dans la perspective des règles comptables qui seront imposées par la future norme

IFRS 9, une refonte complète du modèle de notation de la clientèle de détail a été réalisée, avec une mise en production depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017.

En complément des notions bâloises de défaut, les prêts ayant fait l'objet d'une mesure de grâce (prêts *forborne*), et les prêts en incident de plus de 90 jours (*non performing exposures*) sont également identifiés au sein du portefeuille crédit de la Caisse Régionale afin de répondre aux exigences imposées par le Mécanisme de Supervision Européen (MSU).

### 4.1.2. Exposition et concentration

#### Diversification par zone géographique

En référence à la note 4 des annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés, l'essentiel de l'activité de la Caisse Régionale est effectué en France.

#### Diversification par filière d'activité économique

La répartition des engagements sur les entreprises, les agriculteurs et les professionnels met en évidence la concentration sectorielle de la Caisse Régionale qui se situe dans la moyenne des caisses régionales du Groupe : 5 secteurs représentent la part prépondérante des expositions (82,93 %).

FILIERES D'ACTIVITE ECONOMIQUE	Poids Entreprises + Agriculture + Professionnels
	30/06/2017
AGROALIMENTAIRE	29,43%
IMMOBILIER	22,39%
SERVICES NON MARCHANDS / SECTEUR PUBLIC / COLLECTIVITES	18,33%
DISTRIBUTION / INDUSTRIES DE BIEN DE CONSOMMATION	6,85%
DIVERS*	5,93%
SANTE / PHARMACIE	5,18%
BTP	2,47%
TOURISME / HÔTELS / RESTAURATION	2,19%
ENERGIE	1,68%
UTILITIES	1,34%
AUTOMOBILE	1,29%
INDUSTRIE LOURDE	1,04%
AUTRES TRANSPORTS	0,47%
AUTRES INDUSTRIES	0,43%
AUTRES ACTIVITES FINANCIERES (NON BANCAIRES)	0,26%
ASSURANCE	0,20%
TELECOM	0,14%
INFORMATIQUE / TECHNOLOGIE	0,14%
MEDIA / EDITION	0,12%
BOIS / PAPIER / EMBALLAGE	0,10%
MARITIME	0,03%
AERONAUTIQUE / AEROSPATIAL	0,00%
BANQUES	0,00%
	<b>100,00%</b>

Source : GERICO

\* La rubrique DIVERS regroupe les filières suivantes :

- Holdings,
- Services professionnels aux entreprises,
- Commerce de gros et autre négoce international,
- Négoce autres matières premières.

## Exposition par agent économique

Les encours de prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique sont présentés en note 5.3 des états financiers consolidés. Ceux-ci sont en progression de 9,6 % sur le premier semestre et s'élèvent à 20,5 milliards d'euros au 30 juin 2017 (contre 18,7 milliards d'euros au 31 décembre 2016).

Il est à noter que ces encours comprennent désormais les opérations de repo qui représentent 431 millions d'euros au 30 juin 2017 (celles-ci étaient auparavant compensées dans l'annexe 5.3 par les emprunts correspondants ; elles sont aujourd'hui ventilées à l'actif et au passif du bilan de la Caisse Régionale). Hors opérations de repo, l'évolution des encours de prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle reste néanmoins significative (+ 7,3 %).

Les encours bruts dépréciés sur base individuelle (357,4 millions d'euros au 30 juin 2017) restent stables sur le premier semestre 2017 (+ 0,6 %), tout comme les dépréciations sur base individuelle qui représentent 261,2 millions d'euros (en baisse de 0,9 %).

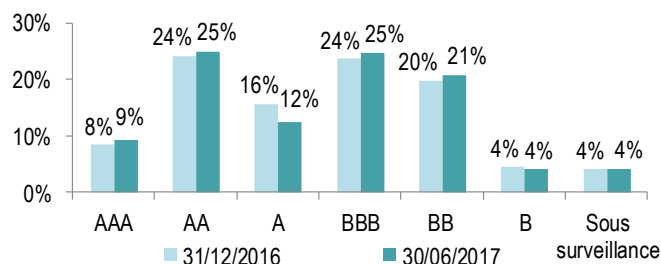
Au 30 juin 2017, le taux de provisionnement du portefeuille de créances individuelles (en principal) diminue ainsi de 1,1 point par rapport au 31 décembre 2016 mais reste d'un très bon niveau, à 73,1 %.

Les provisions collectives baissent de manière significative (- 17 %) depuis le 31 décembre 2016 pour constituer 92 millions d'euros au 30 juin 2017 (y compris provision pour risques filière mentionnée en annexe 5.10). Cette diminution s'explique par la nouvelle version du Logiciel Unique de Cotation (LUC v41) qui mesure le risque de crédit du principal agent économique de la Caisse Régionale, à savoir la clientèle de détail. Son recalibrage a ainsi conduit à une évaluation à la baisse des provisions collectives Bâle III. Ces provisions collectives intègrent également le risque que présentent les filières les plus exposées à une évolution défavorable de la situation économique.

## Qualité des encours : Analyse des encours Grande Clientèle par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Grande Clientèle » (Entreprises, Professionnels de l'Immobilier, Collectivités Publiques, Banques et Institutions Financières). Au 30 juin 2017, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent 99,3 % des expositions saines portées par la Caisse Régionale, hors banque de détail, soit 3 442 millions d'euros.

## Evolution du portefeuille sain hors banque de détail par équivalent Standard & Poor's du rating interne



Source : GERICO

### 4.1.3. Coût du risque

Le coût du risque de la Caisse Régionale atteint 8,6 millions d'euros au premier semestre 2017 (contre 19 millions d'euros au premier semestre 2016), après une année 2016 marquée par un renforcement des provisions collectives en lien avec la crise agricole ayant touché le territoire de la Caisse Régionale.

### 4.1.4. Perspectives d'évolution

En 2008, à la suite de la crise financière et à la demande du G20, des travaux ont été initiés afin de réviser la norme IAS 39 considérée comme complexe et inadaptée. Ainsi, IAS 39 sera remplacée par la nouvelle norme IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Celle-ci définit de nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs, notamment en matière de dépréciation pour risque de crédit. A ce titre, la Caisse Régionale mène les travaux nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de cette nouvelle norme.

## 4.2. Le risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché, et notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions, les spreads de crédit et leur volatilité implicite.

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement du risque de marché sont précisés en pages 46 à 48 du Rapport financier annuel 2016. Ils n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2017.

Sur le premier semestre 2017, et à l'image des semestres précédents, aucune opération de *trading* n'a été effectuée.

Au 30 juin 2017, les niveaux de risque de pertes évalués au travers des stress « Groupe » et « adverse historique 1 an » sont respectivement de 80,9 et 85,6 millions d'euros. Sur le portefeuille de placement de la Caisse Régionale (périmètre consolidé), la *Value at Risk* (VaR), déterminée via Bloomberg avec un seuil de confiance de 99 % sur un horizon d'un mois, s'élève à 15,9 millions d'euros.

## 4.3. Les risques liés à la gestion du bilan

L'organisation et le dispositif d'encadrement et de suivi de la gestion du bilan sont décrits en pages 48 à 50 du Rapport financier annuel 2016. Ils n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2017.

### 4.3.1. Le risque de taux d'intérêt global

La gestion du risque de taux d'intérêt global (RTIG) vise à protéger la valeur patrimoniale du bilan de la Caisse Régionale, ainsi qu'à optimiser la marge d'intérêts.

La valeur patrimoniale et la marge d'intérêts évoluent du fait de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette et des flux de trésorerie des instruments financiers composant le bilan et le hors bilan. Cette sensibilité naît dès lors que les actifs et passifs ont des échéances de refixation de leurs taux d'intérêt non synchrones.

Le groupe Crédit Agricole utilise la méthode des gaps de taux fixe pour mesurer son risque de taux, qui fait l'objet d'une couverture au niveau de chaque entité du Groupe.

### Perspectives d'évolution et incertitudes

Le premier semestre 2017 a été marqué par une hausse des taux longs, le marché anticipant une réduction du programme d'achat de titres obligataires de la BCE et une remontée des chiffres de l'inflation.

Le discours de Mario Draghi à Sintra, fin juin, confirme ces anticipations. En effet, celui-ci souligne que les forces reflationnistes sont supérieures aux forces déflationnistes, entraînant une hausse du taux du *bund* allemand à 10 ans.

Ce mouvement de hausse n'est pas linéaire ; il offre ainsi des opportunités pour gérer le risque de taux de la Caisse Régionale.

Le deuxième semestre devrait se caractériser par une certaine nervosité sur le marché des taux. La Banque Centrale Européenne devra clarifier au quatrième trimestre sa position sur l'évolution de son programme d'achat de titres obligataires.

### 4.3.2. Le risque de liquidité et de financement

Le Groupe est exposé, comme tous les établissements de crédit, au risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Ce risque se réalise, par exemple, en cas de retraits massifs des dépôts de la clientèle, d'une crise de confiance ou de liquidité générale du marché (accès aux marchés interbancaires et monétaires).

### Exposition

Au 30 juin 2017, le *Liquidity Coverage Ratio* de la Caisse Régionale est de 129 %, pour une exigence réglementaire fixée à 80 % pour 2017.

### Perspectives d'évolution et incertitudes

Le premier semestre 2017 a été marqué par une stabilité des spreads sur les refinancements court-terme ; pour le second semestre, une amélioration des conditions de la liquidité sur le court-terme est peu probable en l'absence d'action de la Banque Centrale Européenne.

Par ailleurs, le coût de la liquidité moyen long terme a connu une baisse quasi continue sur le premier semestre ; cette baisse pourrait se poursuivre sur le second semestre. Le coût de la liquidité moyen long terme se positionne ainsi à des niveaux inférieurs aux niveaux observés antérieurement à la crise des *subprimes* et à la faillite de Lehman Brothers.

## 4.4. Les risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Les dispositifs de gestion et de surveillance des risques opérationnels sont décrits au sein du Rapport financier annuel 2016, en pages 50 à 52. Il n'y a pas eu d'évolution significative au premier semestre 2017.

### Principaux travaux menés au cours du premier semestre de l'année 2017

Au premier semestre 2017, la Caisse Régionale a continué à renforcer son dispositif qualitatif et quantitatif d'identification, d'évaluation, de prévention et de surveillance des risques opérationnels. Dans ce cadre, les principales actions qui ont été conduites sont les suivantes :

- La cartographie des risques opérationnels 2016 a été finalisée le 30 janvier 2017. Une synthèse de ses résultats a fait l'objet d'une présentation au Comité de contrôle interne du 28 mars 2017.
- Le suivi des plans d'actions, à mettre en place à l'issue de la cartographie des risques opérationnels 2016, a été initié et doit être finalisé pour le 31 décembre 2017.
- De nouvelles actions de formation et de sensibilisation des correspondants à la culture des risques opérationnels se sont poursuivies au cours du premier semestre 2017.
- L'analyse annuelle des 17 scénarios majeurs a débuté au premier semestre, après rappel de la démarche et validation des scénarios retenus au Comité de Contrôle Interne du 18 mai 2017.

## 4.5. Les risques juridiques

À la connaissance de la Caisse Régionale, il n'existe, au 30 juin 2017, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Caisse Régionale et du groupe Crédit Agricole.

Par ailleurs, comme indiqué dans son communiqué du 24 avril 2017, la Caisse Régionale a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance d'Amiens par quelques porteurs de CCI en vue d'obtenir le rachat de leurs titres. Cette action est initiée par l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM). Les arguments qu'elle développe sont sans fondement et la Caisse Régionale est donc très confiante sur l'issue de cette procédure.

## 4.6. Les dispositifs de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations traitées.

Conformément à l'arrêté du 3 novembre 2014 et selon les préconisations de Crédit Agricole S.A., la responsabilité du contrôle interne est partagée entre trois fonctions directement rattachées à la Direction Générale :

- le responsable du contrôle des risques,
- le responsable du contrôle de la conformité,
- le responsable du contrôle périodique.

La Caisse Régionale a désigné son responsable des contrôles permanents et des risques (RCPR) en qualité de responsable de la filière risques.

Le dispositif mis en place par la Caisse Régionale est encadré par une charte de contrôle interne et repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories :

- les contrôles permanents de premier degré par les opérateurs eux-mêmes et l'encadrement des services ou des agences,
- les contrôles permanents de deuxième degré premier niveau par des agents distincts de ceux ayant engagé l'opération pouvant exercer des activités opérationnelles ; un contrôle permanent de deuxième degré second niveau est aussi exercé par les agents exclusivement dédiés aux fonctions spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau avec notamment : contrôle des risques de crédit, contrôle comptable et financier et contrôle de la conformité,
- les contrôles périodiques du service Audit, qui constituent le troisième degré. Ce service agit en toute indépendance dans le cadre d'un plan d'audit pluriannuel de contrôles de toutes les activités et fonctions de la Caisse Régionale.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de contrôle interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant mensuellement et dont la présidence est assurée par la Direction Générale.

Le Directeur des Risques rend compte semestriellement au Comité des Risques et au Conseil d'Administration de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse Régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

### 4.6.1. Le contrôle permanent

Piloté par les équipes des contrôles permanents et des risques, le plan de contrôles permanents est décliné et régulièrement actualisé en collaboration avec les experts-métiers. Tout le référentiel des contrôles applicables est exclusivement défini dans l'outil national SCOPE qui centralise également la saisie des résultats de tous les contrôles exécutés par toutes les unités de la Caisse Régionale. Les reportings issus de ce dispositif font l'objet d'une présentation au comité de contrôle interne et d'une diffusion au niveau hiérarchique adéquat.

Sur le premier semestre 2017, la Caisse Régionale a poursuivi la révision du plan de contrôles permanents en lien avec la cartographie des risques opérationnels. Cette actualisation a concerné notamment les domaines suivants : la banque d'affaires, la plateforme allocation d'actifs, le dispositif Lutte Anti-Blanchiment et contre le Financement du Terrorisme (LAB/FT) sur la banque privée au niveau 2.2 (2<sup>ème</sup> degré, 2<sup>ème</sup> niveau), les clients personnes physiques, le fiduciaire et les automates, les ressources humaines, les assurances (référentiel national), l'assurance décès invalidité (référentiel national), le développement des crédits aux Particuliers, la coopération Bâle II Service (référentiel communautaire), les canaux de refinancement (référentiel national), l'immobilier et la logistique, le recouvrement, ainsi que le déploiement du guide de contrôle comptable Crédit Agricole S.A. au niveau 2.1 (2<sup>ème</sup> degré, 1<sup>er</sup> niveau).

### 4.6.2. Le contrôle du risque de non-conformité

Les risques de non-conformité concernent notamment le non-respect des règles liées aux activités financières et bancaires, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, des normes professionnelles et déontologiques, d'instructions, de l'éthique dans les comportements professionnels ou encore de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la prévention et la lutte contre la fraude...

Un dispositif de contrôles dédiés s'assure de la maîtrise de ces risques, et donc de leurs impacts. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de procédures internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, et information régulière aux instances de gouvernance de la Caisse Régionale.



Sur le premier semestre 2017, la Caisse Régionale a adapté et fait évoluer son dispositif de contrôle interne afin de répondre efficacement aux nouvelles obligations législatives et réglementaires qui lui incombent, notamment concernant son dispositif relatif aux sanctions internationales.

#### 4.6.3. Le contrôle périodique

Les principales actions menées par l'audit interne au cours du premier semestre 2017 ont porté sur :

- la réalisation de :
  - 16 audits d'agences de proximité,
  - 1 audit sur un Centre d'Affaires Entreprises,
  - 5 audits sur les activités des sites,
- deux campagnes de suivi des recommandations.

Le plan d'audit a été présenté au Comité de Contrôle Interne du 19 janvier 2017 et au Comité des Risques du 26 janvier 2017.

# 5. La structure financière

## 5.1. Le capital social

Le capital social de la Caisse Régionale est constitué de 55 456 701 titres répartis en Parts Sociales, Certificats Coopératifs d'Investissement et Certificats Coopératifs d'Associés.

	Nombre de titres	Valeur nominale
Parts Sociales	24 956 540	5 €
Certificats Coopératifs d'Investissement	16 908 614	
Certificats Coopératifs d'Associés	13 591 547	
<b>Capital Social</b>	<b>55 456 701</b>	<b>277 283 505 €</b>

### Les Parts Sociales

Les Parts Sociales de la Caisse Régionale sont détenues au 30 juin 2017 par les 86 caisses locales, 20 Administrateurs, Crédit Agricole S.A. et SACAM Mutualisation.

### Les Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI)

Les CCI sont détenus par des investisseurs financiers, personnes physiques ou morales. Ils donnent droit à une rémunération sous forme de dividendes. Le vote du porteur de CCI est requis pour les évolutions majeures du capital de la Caisse Régionale lors d'assemblées spéciales de porteurs de CCI.

Le programme de rachat de CCI a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie qui s'est tenue le 30 mars 2017.

Le CCI de la Caisse Régionale, coté sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010483768, était valorisé à 26,17 euros au 30 juin 2017, contre 23,38 euros au 31 décembre 2016.

### Les Certificats Coopératifs d'Associés (CCA)

Les CCA sont des titres donnant droit à une rémunération sous forme de dividendes. Au 30 juin 2017, Crédit Agricole S.A. et SACAM Mutualisation détiennent la totalité des 13 591 547 CCA émis par la Caisse Régionale. Le vote du porteur de CCA est requis pour les évolutions majeures du capital de la Caisse Régionale lors d'assemblées spéciales du porteur de CCA. La valorisation des CCA est égale à celle des CCI.

### La politique de distribution

L'Assemblée Générale Mixte de la Caisse Régionale du 30 mars 2017 a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et notamment le paiement :

- d'un intérêt de 1,80 % aux Parts Sociales,
- d'un dividende de 1,50 euro par Certificat Coopératif d'Investissement CRCAM Brie Picardie,
- d'un dividende de 1,50 euro par Certificat Coopératif d'Associé.

Ces dividendes et intérêts ont été mis en paiement sur le second trimestre 2017.

## 5.2. La surveillance prudentielle

### Les fonds propres prudentiels

#### [La composition des fonds propres](#)

Les fonds propres de base sont essentiellement composés du capital, des réserves et des écarts de réévaluation desquels sont déduits les CCI auto-détenus par la Caisse Régionale et les immobilisations incorporelles.

La déduction des participations des établissements bancaires, financiers et d'assurance de la Caisse Régionale excédant 10 %, non déduites dans le cadre des fonds propres complémentaires et déduction faite de la franchise de 10 % des fonds propres, permet l'obtention du *Common Equity Tier One* (CET1).

Les fonds propres complémentaires, composés des titres subordonnés, desquels sont déduites les participations des établissements bancaires, financiers et d'assurance de la Caisse Régionale excédant 10 %, permettent l'obtention de l'*Additional Tier One* (AT1).

Les fonds propres du Crédit Agricole Brie Picardie s'élèvent selon le calcul effectué au 31 mars 2017 à près de 1,7 milliard d'euros.

#### [L'exigence de fonds propres](#)

L'exigence correspond au minimum de fonds propres à respecter au regard des risques de crédit et de contrepartie, des risques de règlement-livraison, des risques opérationnels et des risques de marché, calculés en application des normes prudentielles.

### La surveillance prudentielle

Les banques doivent faire preuve d'une structure financière robuste compte tenu des effets de l'insolvabilité de l'une d'entre-elles sur la stabilité financière du système économique. Ainsi, la Caisse Régionale gère son activité et son capital en cohérence avec le respect des ratios prudentiels.

### Le Capital Requirements Directive (CRD)

La solidité financière se mesure par la capacité à assurer une couverture minimale par les fonds propres des risques de crédit, de marché et des risques opérationnels. Le CRD IV ou ratio Bâle III du Crédit Agricole Brie Picardie est de 17 % au 31 mars 2017, dernière donnée disponible.

### Le Contrôle des Grands Risques

Pour s'assurer d'une bonne dispersion de ses risques clientèle, la Caisse Régionale doit à tout moment respecter plusieurs normes.

Concernant le contrôle des grands risques, celui-ci s'apprécie au travers de deux déclarations, la division des risques et le contrôle des grands risques, tous deux calculés à partir des données consolidées de la Caisse Régionale.

La première prend en considération les 20 bénéficiaires ayant les encours nets les plus importants quel que soit leur pourcentage de représentation dans les fonds propres.

Le contrôle des grands risques, en revanche, prend en compte depuis mars 2014, a minima, les 20 plus importantes expositions originales qui incluent les 10 premiers groupes bénéficiaires « institutions » et les 10 premiers groupes bénéficiaires « institutions financières non régulées » dont les encours bruts dépassent 10 % des fonds propres.

A minima, et si les seuils de dépassement des fonds propres ne sont pas atteints, les expositions sont à déclarer à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Par ailleurs, dans le cadre du contrôle des grands risques, un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25 % des fonds propres de la banque. Au 31 mars 2017, aucune contrepartie ne porte un encours supérieur à 10 % des fonds propres.

### **La liquidité**

Le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) permet de mesurer la capacité, en cas de crise de liquidité, des établissements de crédit à faire face à leurs engagements à court-terme (30 jours) en mobilisant des actifs liquides. L'exigence minimale est fixée à 80 % pour 2017. Au 30 juin 2017, le LCR de la Caisse Régionale s'établit à 129 %.

## 6. Les perspectives

Pour le deuxième semestre 2017, la Caisse Régionale entend poursuivre le développement de son modèle de banque universelle de proximité, et ainsi accompagner toutes les clientèles de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Somme dans leurs projets et besoins.

# COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2017

## SOMMAIRE

<b>CADRE GENERAL</b> .....	<b>30</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b> .....	<b>31</b>
COMPTE DE RESULTAT .....	31
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES .....	32
BILAN ACTIF .....	33
BILAN PASSIF .....	34
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	35
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	36
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES</b> .....	<b>37</b>
1.    PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES.....	37
2.    PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE .....	43
3.    NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ..	44
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i> .....	44
3.2. <i>Commissions nettes</i> .....	44
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	45
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	47
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i> .....	47
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i> .....	47
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i> ....	48
3.8. <i>Coût du risque</i> .....	48
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i> .....	49
3.10. <i>Impôts</i> .....	49
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i> .....	51
4.    INFORMATIONS SECTORIELLES.....	53
5.    NOTES RELATIVES AU BILAN.....	53
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	53
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	55
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i> .....	55
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i> .....	57
5.5. <i>Exposition au risque souverain</i> .....	57
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i> .....	58
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i> .....	59
5.8. <i>Immeubles de placement</i> .....	59
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i> .....	60
5.10. <i>Provisions</i> .....	61
5.11. <i>Capitaux propres</i> .....	63
6.    ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE .....	65
7.    RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.....	67
8.    JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....	68
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i> .....	68
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i> .....	71
9.    PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2017 .....	74
10.   ÉVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017 .....	74

## **CADRE GENERAL**

### ***Présentation juridique de l'entité***

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie, 86 caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre.

Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse Régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'Entité consolidante, intègrent également les comptes des caisses locales, des filiales consolidables et d'un fonds dédié.

De par la loi bancaire, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>30/06/2016</b>
Intérêts et produits assimilés	3.1	280 535	581 450	290 330
Intérêts et charges assimilées	3.1	-121 429	-253 902	-120 795
Commissions (produits)	3.2	140 100	278 808	147 837
Commissions (charges)	3.2	-29 963	-53 185	-25 572
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	608	3 885	2 888
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	49 657	42 032	40 225
Produits des autres activités	3.5	1 321	5 101	2 659
Charges des autres activités	3.5	-1 327	-2 068	-993
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>319 502</b>	<b>602 121</b>	<b>336 579</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	-152 963	-300 987	-148 500
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-5 899	-11 262	-5 453
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>160 640</b>	<b>289 872</b>	<b>182 626</b>
Coût du risque	3.8	-8 556	-34 713	-18 954
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>152 084</b>	<b>255 159</b>	<b>163 672</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	130	2 468	0
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>152 214</b>	<b>257 627</b>	<b>163 672</b>
Impôts sur les bénéfices	3.10	-39 167	-89 760	-42 033
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
<b>RESULTAT NET</b>		<b>113 047</b>	<b>167 867</b>	<b>121 639</b>
Participations ne donnant pas le contrôle				
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>113 047</b>	<b>167 867</b>	<b>121 639</b>

## RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>30/06/2016</b>
<b>Résultat net</b>		<b>113 047</b>	<b>167 867</b>	<b>121 639</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	0	-3 429	-2 508
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>0</b>	<b>-3 429</b>	<b>-2 508</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11		648	863
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>		<b>0</b>	<b>-2 781</b>	<b>-1 645</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	8 318	7 879	2 400
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11	-162	-419	9
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>8 156</b>	<b>7 460</b>	<b>2 409</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	573	-1 795	-936
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>		<b>8 729</b>	<b>5 665</b>	<b>1 473</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>8 729</b>	<b>2 884</b>	<b>-172</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>121 776</b>	<b>170 751</b>	<b>121 467</b>
Dont part du Groupe		121 776	170 751	121 467
Dont participations ne donnant pas le contrôle		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Caisse, banques centrales		78 958	78 305
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.5	16 101	22 516
Instruments dérivés de couverture		80 655	80 893
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	2 349 983	2 684 944
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	2 541 603	1 645 016
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4 - 5.5	20 000 775	18 629 062
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		57 606	105 421
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.4 - 5.5	353 334	327 240
Actifs d'impôts courants et différés		124 743	92 323
Comptes de régularisation et actifs divers		622 906	685 653
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées			
Participation aux bénéfices différée			
Participation dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.8	10 401	9 575
Immobilisations corporelles	5.9	97 425	91 944
Immobilisations incorporelles	5.9	3 109	3 054
Ecarts d'acquisition			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>26 337 599</b>	<b>24 455 946</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	2 117	2 053
Instruments dérivés de couverture		163 294	192 435
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	14 774 495	13 476 302
Dettes envers la clientèle	5.6	6 199 392	5 927 514
Dettes représentées par un titre	5.7	1 128 824	853 572
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		63 722	85 021
Passifs d'impôts courants et différés		39 456	166
Comptes de régularisation et passifs divers		572 239	636 972
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions		111 299	86 371
Dettes subordonnées	5.7	10 792	10 617
<b>Total dettes</b>		<b>23 065 630</b>	<b>21 271 023</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>3 271 969</b>	<b>3 184 923</b>
Capitaux propres part du Groupe		3 271 968	3 184 922
Capital et réserves liées		1 664 215	1 654 633
Réserves consolidées		1 463 449	1 339 894
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		31 257	22 528
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur activités abandonnées			
Résultat de l'exercice		113 047	167 867
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>26 337 599</b>	<b>24 455 946</b>



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2017	1er semestre 2016	31/12/2016
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>152 214</b>	<b>163 672</b>	<b>257 627</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	5 899	5 452	11 262
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	1 679	16 960	35 850
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-845	-990	-3 458
Résultat net des activités de financement	177	2 856	5 699
Autres mouvements	13 356	19 256	8 040
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>20 266</b>	<b>43 534</b>	<b>57 393</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	946 388	241 559	2 235 163
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 079 839	-361 524	-1 695 991
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	565 834	197 038	372 060
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-32 560	-118 648	-75 992
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence			
Impôts versés	-31 723	-38 920	-90 259
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>368 100</b>	<b>-80 495</b>	<b>744 981</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>540 580</b>	<b>126 711</b>	<b>1 060 001</b>
<b>Flux liés aux participations (1)</b>	<b>881</b>	<b>-361</b>	<b>-869 226</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-11 305</b>	<b>-6 717</b>	<b>-13 537</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-10 424</b>	<b>-7 078</b>	<b>-882 763</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)</b>	<b>-37 062</b>	<b>-35 991</b>	<b>-33 956</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)</b>	<b>48 893</b>	<b>0</b>	<b>-125 761</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>11 831</b>	<b>-35 991</b>	<b>-159 717</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>			
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>541 987</b>	<b>83 642</b>	<b>17 521</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>449 575</b>	<b>432 054</b>	<b>432 054</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	78 305	73 132	73 132
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	371 270	358 922	358 922
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>991 562</b>	<b>515 696</b>	<b>449 575</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	78 958	73 814	78 305
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	912 604	441 882	371 270
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>541 987</b>	<b>83 642</b>	<b>17 521</b>

(\*) Composé du solde net des postes Caisses et banques centrales, hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés)

(\*\*) Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2017 l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale Brie Picardie s'élève à 881 milliers d'euros, portant notamment sur les opérations suivantes : souscription à l'augmentation de capital SARENZA : -1 226 milliers d'euros ; cession des titres Grands Crus Investissements : 1 618 milliers d'euros ; cession des titres CAAGIS : 340 milliers d'euros.

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse Régionale Brie Picardie à ses actionnaires, à hauteur de 45 216 milliers d'euros pour le premier semestre 2017.

(3) Au cours du premier semestre 2017, les émissions nettes de dettes subordonnées s'élèvent à 48 895 milliers euros.

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

## 1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale Brie Picardie au 30 juin 2017 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2016 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Cela concerne en particulier :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
<b>IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</b> Remplacement d'IAS 11 sur la reconnaissance des contrats de construction et d'IAS 18 sur la reconnaissance des produits ordinaires	22 septembre 2016 (UE 2016/1905)	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Oui
<b>IFRS 9 Instruments financiers</b> Remplacement d'IAS 39 - Instruments financiers : classification et évaluation, dépréciation, couverture	22 novembre 2016 (UE 2016/2067)	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Oui

- **Norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 (conformément au règlement UE 2016/1905). L'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires est en cours d'adoption par l'Union européenne et devrait entrer en vigueur à la même date.

Pour la première application de cette norme, le groupe Crédit Agricole a choisi la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif au 01/01/2018, sans comparatif au niveau de l'exercice 2017, et en indiquant en annexe les éventuelles incidences de la norme sur les différents postes des états financiers.

La norme IFRS 15 remplacera les normes IAS 11 Contrats de construction, IAS 18 Produits des activités ordinaires, ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18 Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

Elle regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Sur la base des conclusions de l'étude d'impact menée au cours de ce semestre, le Groupe estime que la mise en œuvre de la norme IFRS 15 n'aura pas d'impact significatif dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2018.

En l'état actuel de ses analyses, la Caisse Régionale Brie Picardie n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

- **Norme IFRS 9 Instruments Financiers**

La norme IFRS 9 *Instruments Financiers* est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle a été adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016 et publiée au Journal Officiel de l'Union européenne le 29 novembre 2016. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

- Les principales évolutions apportées par la norme

#### *Classement et évaluation des actifs financiers*

Sous IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié d'instrument de dette (ie prêt, avance, crédit, titre obligataire, part de fonds) ou d'instruments de capitaux propres (*i.e.* action).

*S'agissant des instruments de dettes* (prêts et titres à revenus fixes ou déterminables), la norme IFRS 9 s'appuie sur le modèle de gestion d'une part et sur l'analyse des caractéristiques contractuelles d'autre part, pour classer et évaluer les actifs financiers.

- Les trois modèles de gestion :

- Le *modèle de pure collecte* dont l'intention est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie ;
- Le *modèle mixte* dont l'intention est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie et de céder l'actif s'il existe une opportunité ; et
- Le *modèle de pure cession* dont l'intention est de céder l'actif.

- Les caractéristiques contractuelles (test "*Solely Payments of Principal & Interests*" ou test "SPPI") :  
Ce second critère est appliqué aux caractéristiques contractuelles du prêt ou du titre de dette pour en déduire l'éligibilité définitive de l'instrument à une catégorie comptable de classement et d'évaluation.

Lorsque l'instrument de dette a des flux de trésorerie attendus qui ne reflètent pas uniquement des éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts (*i.e.* taux simple), ses caractéristiques contractuelles sont jugées trop complexes et dans ce cas, le prêt ou le titre de dette est comptabilisé à la juste valeur par résultat quel que soit le modèle de gestion. Sont visés les instruments qui ne respectent pas les conditions du test "SPPI".

Sur cet aspect, la Caisse Régionale Brie Picardie est attentive à la publication en avril par l'IASB d'un exposé sondage relatif aux instruments de dettes avec des options de remboursement anticipé symétriques, et prendra en compte le cas échéant les conclusions de cet amendement lorsqu'il sera définitif.

Sur la base des critères énoncés ci-dessus :

- Un instrument de dette est comptabilisé au coût amorti à condition d'être détenu en vue d'en percevoir les flux de trésorerie représentatifs uniquement d'éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts respectant le test "SPPI".
- Un instrument de dette est comptabilisé à la juste valeur par capitaux propres recyclables à condition d'être dans un modèle mixte de collecte de flux de trésorerie et de revente en fonction des opportunités, sous réserve que ses caractéristiques contractuelles soient également représentatives d'éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts respectant le test "SPPI".
- Un instrument de dette qui n'est pas éligible à la catégorie coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres recyclables est enregistré en juste valeur par résultat. C'est le cas notamment des instruments de dette dont le modèle de gestion est de pure cession. Cela concerne également les parts d'OPCVM non consolidées qui sont des instruments de dette ne respectant pas le test "SPPI" indépendamment du modèle de gestion.

*S'agissant des instruments de capitaux propres* (investissements de type actions), ils doivent être, par défaut, comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction).

En synthèse, l'application du volet classement et évaluation d'IFRS 9 par la Caisse Régionale Brie Picardie devrait conduire :

- A une augmentation des actifs à la juste valeur par résultat compte tenu du reclassement des OPCVM et de la majorité des instruments de capitaux propres dans cette catégorie ce qui entrainera une volatilité accrue du résultat ;
- Au classement en coût amorti de la grande majorité des prêts et créances, ceux-ci respectant le test "SPPI" ;
- Au classement en juste valeur par capitaux propres recyclables ou au coût amorti des instruments de dette en fonction de la documentation du modèle de gestion documenté en date de première application.

### *Dépréciation*

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues ("*Expected Credit Losses*" ou "ECL") sur les crédits et les instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales.

Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues alors que dans le modèle de provisionnement d'IAS 39, elle est conditionnée par la constatation d'un événement objectif de perte avérée.

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et ceux attendus (incluant le principal et les intérêts).

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique.

La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (Forward Looking), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (Through The Cycle) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (downturn) pour la perte en cas de défaut.

L'approche comptable conduit également à recalculer certains paramètres bâlois, notamment pour neutraliser les coûts internes de recouvrement ou les floors qui sont imposés par le régulateur dans le calcul réglementaire de la perte en cas de défaut ("*Loss Given Default*" ou "*LGD*").

Le nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : dès la comptabilisation initiale de l'instrument (prêt, titre de dette, garantie ...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- 2<sup>ème</sup> étape : dans un deuxième temps, si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes prévues sur sa durée de vie ;
- 3<sup>ème</sup> étape : dans un troisième temps, dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité.

Concernant la deuxième étape, le suivi et l'estimation de la dégradation significative du risque de crédit peuvent être effectués sur une base individuelle de niveau transactionnel ou sur une base collective de niveau portefeuille en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques communes de risque de crédit. La démarche repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarii raisonnables.

Cette dégradation dépend du niveau de risque à la date de comptabilisation initiale et doit être constatée avant que la transaction ne soit dépréciée (3<sup>ème</sup> étape).

Afin d'apprécier la dégradation significative, la Caisse Régionale Brie Picardie s'inscrit dans le processus du groupe Crédit Agricole fondé sur deux niveaux d'analyse :

- Un premier niveau dépendant de règles et de critères absolus et relatifs qui s'imposent à l'ensemble des entités du Groupe ;
- Un deuxième niveau lié à l'appréciation en local de critères qualitatifs du risque porté par le Groupe sur ses portefeuilles pouvant conduire à durcir les critères de dégradation définis en premier niveau (basculer d'un portefeuille ou sous-portefeuille en étape 2 d'ECL à maturité).

Il existe une présomption réfutable de dégradation significative en présence d'un impayé de plus de trente jours. Le Groupe pourra réfuter cette présomption sur le périmètre des encours pour lesquels des dispositifs de notation internes ont été construits, en particulier les expositions suivies en méthodes avancées, considérant que l'ensemble des informations intégrées dans les dispositifs de notation permet une appréciation plus pertinente que le seul critère d'impayés de plus de trente jours.

En l'absence de modèle de notation interne, la Caisse Régionale Brie Picardie retiendra le seuil absolu d'impayés supérieur à trente jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en deuxième étape.

Concernant le périmètre des instruments entrant dans la troisième étape de provisionnement, le Groupe alignera la définition de la défaillance avec celle du défaut actuellement utilisée en gestion pour des fins réglementaires.



Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- L'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

En synthèse, le nouveau modèle de provisionnement d'IFRS 9 pourrait conduire à une augmentation du montant des dépréciations sur les prêts et titres comptabilisés au bilan au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres recyclables, et sur les engagements hors bilan ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et les créances commerciales.

### *Comptabilité de couverture*

Sur la comptabilité de couverture (hors opérations de macro-couverture de juste valeur), la norme IFRS 9 prévoit des évolutions limitées par rapport à IAS 39. Les dispositions de la norme s'appliquent au périmètre suivant :

- Toutes les opérations de micro-couverture ; et
- Les opérations de macro-couverture de flux de trésorerie uniquement.

Les opérations de macro-couverture de Juste Valeur de risque de taux sont exclues et peuvent rester dans le champ d'IAS 39 (option).

Lors de la première application de la norme IFRS 9, deux possibilités sont offertes par la norme :

- Appliquer le volet « couverture » IFRS 9 ; ou
- Maintenir IAS 39 jusqu'à l'application d'IFRS 9 pour l'ensemble des relations de couverture (au plus tard lorsque le texte macro-couverture de Juste Valeur de taux sera adopté par l'Union européenne).

Conformément à la décision du Groupe, la Caisse Régionale Brie Picardie n'appliquera pas ce volet de la norme.

Toutefois, des informations devront être fournies dans les annexes aux états financiers avec une granularité accrue sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

- Le déploiement du projet dans le groupe Crédit Agricole

La Caisse Régionale Brie Picardie fait partie intégrante du projet Groupe qui s'est organisé pour mettre en œuvre la norme IFRS 9 dans les délais requis, en associant l'ensemble des fonctions comptables, finances, risques et informatiques.

### *Les étapes du projet et les réalisations à date*

Au premier semestre 2015, les travaux ont porté sur :

- L'analyse des dispositions de la norme, avec une attention particulière sur les changements induits par les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers et par la refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui requiert de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL) ;
- L'identification des questions clés et des principaux sujets d'interprétation comptable à partir des premiers macro-chiffrages des impacts de la norme.

Après cette étape d'analyse et de diagnostic, la Caisse Régionale Brie Picardie a pris part à la phase de mise en œuvre du projet à partir de septembre 2015.

Par ailleurs, durant l'année 2016, la Caisse Régionale Brie Picardie a été associée aux principales réalisations qui ont concerné :

- Les chantiers normatifs avec l'identification des principaux impacts sur les états financiers et la définition du processus cible de provisionnement du Groupe qui s'est concrétisé par la rédaction d'un cadre méthodologique commun ;

- Les chantiers méthodologiques Groupe de définition des options possibles concernant la formule de calcul des provisions, la dégradation significative et le forward looking, ainsi que la méthodologie de calcul de la juste valeur des crédits ;
- Des simulations provisoires des impacts de la nouvelle norme sur les états financiers et les fonds propres prudentiels, notamment pour répondre au mieux aux demandes de l'Autorité Bancaire Européenne au niveau du groupe Crédit Agricole. Ces travaux ont été effectués sur la base des données comptables au 31/12/2015 de niveau Groupe ;
- Les chantiers informatiques avec des impacts majeurs dans les systèmes d'information, impliquant des travaux de spécifications sur les outils Risques et Finance et des choix d'outils mutualisés, à savoir : un outil central de provisionnement et pour les titres de dettes côtés un outil d'analyse des caractéristiques contractuelles permettant l'industrialisation du test "SPPI".

L'ensemble de ces travaux de déploiement se poursuivent en 2017 et ont intégré des chiffrages d'impact sur la base des états financiers au 31 décembre 2016 afin de répondre notamment à la demande de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE). Ces travaux seront finalisés courant 2017.

- Transition

La norme IFRS 9 est d'application rétrospective et obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans l'obligation de retraiter les états financiers de la période comparative 2017. En conséquence, la Caisse Régionale Brie Picardie ne prévoit pas de retraiter les états financiers présentés en comparaison avec ceux de l'année 2018.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB au 30 juin 2017 mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables par le Groupe. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2017.

Cela concerne en particulier la norme IFRS 16 et la norme IFRS 17.

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole est en cours de réalisation avec des premiers résultats attendus d'ici la fin de l'année 2017.

Par ailleurs, plusieurs amendements et une interprétation à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe, qui s'appliquent respectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sous réserve de leur adoption par l'Union européenne. Il s'agit d'une part des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie, à IAS 12 Impôts sur le résultat et à IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Et d'autre part, il s'agit des amendements à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, IAS 40 Immeubles de placement, IAS 1 Présentation des états financiers et à IAS 28 Participations dans des entreprises associées, et de l'interprétation IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 de la Caisse Régionale Brie Picardie et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale Brie Picardie sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

## **2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période**

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2017 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 9 Périmètre de consolidation au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2017, une nouvelle entité (FCT Crédit Agricole Habitat 2017) a été consolidée au sein du Groupe Crédit Agricole, née d'une opération de titrisation réalisée par les 39 Caisses régionales le 23 février 2017. Cette transaction est le premier RMBS français placé dans le marché par le Groupe.

Cette opération s'est traduite par une cession de crédits à l'habitat originés par les 39 Caisses régionales au « FCT Crédit Agricole Habitat 2017 » pour un montant de 1 milliard d'euros. Les titres senior adossés au portefeuille de créances habitat ont été placés auprès de 37 investisseurs européens (banques, fonds et banques centrales).

Dans le cadre de cette titrisation, la Caisse Régionale Brie Picardie a cédé, à l'origine, des crédits habitat pour un montant de 59 millions d'euros au FCT Crédit Agricole Habitat 2017. Elle a souscrit pour 7,1 millions d'euros des titres subordonnés.

### 3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

#### 3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 014	1 626	757
Sur opérations internes au Crédit Agricole	24 047	57 615	34 513
Sur opérations avec la clientèle	237 980	498 150	244 158
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	790	666	279
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 597	4 455	2 415
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	15 107	18 938	8 208
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
<b>Produits d'intérêts (1) (2)</b>	<b>280 535</b>	<b>581 450</b>	<b>290 330</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-1 819	-2 261	-915
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-66 556	-137 056	-66 727
Sur opérations avec la clientèle	-14 404	-41 560	-18 169
Sur dettes représentées par un titre	376	-916	-418
Sur dettes subordonnées	-177	-5 699	-2 856
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-38 845	-66 405	-31 706
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-4	-5	-4
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-121 429</b>	<b>-253 902</b>	<b>-120 795</b>

(1) dont 3 214 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2017 contre 5 897 milliers d'euros au 31 décembre 2016 et 2 809 milliers d'euros au 30 juin 2016.

(2) dont 684 milliers d'euros au 30 juin 2017 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 2 035 milliers d'euros au 31 décembre 2016 et 1 061 milliers d'euros au 30 juin 2016.

#### 3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2017			31/12/2016			30/06/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	408	-1 746	-1 338	867	-3 396	-2 529	462	-1 677	-1 215
Sur opérations internes au Crédit Agricole	8 276	-21 351	-13 075	26 863	-36 923	-10 060	15 262	-17 625	-2 363
Sur opérations avec la clientèle	36 994	-921	36 073	70 886	-1 595	69 291	36 018	-825	35 193
Sur opérations sur titres		-271	-271		-337	-337		-260	-260
Sur opérations de change	27		27	43	0	43	21		21
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	200	-2	198	227	-12	215	146		146
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	91 598	-5 407	86 191	175 223	-10 225	164 998	93 293	-4 964	88 329
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	2 597	-265	2 332	4 699	-697	4 002	2 635	-221	2 414
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>140 100</b>	<b>-29 963</b>	<b>110 137</b>	<b>278 808</b>	<b>-53 185</b>	<b>225 623</b>	<b>147 837</b>	<b>-25 572</b>	<b>122 265</b>

### 3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dividendes reçus			
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-299	-1 179	-723
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	525	3 848	2 742
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	310	711	309
Résultat de la comptabilité de couverture	72	505	560
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>608</b>	<b>3 885</b>	<b>2 888</b>

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>110 177</b>	<b>-110 178</b>	<b>-1</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	51 679	-58 419	-6 740
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	58 498	-51 759	6 739
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>381 661</b>	<b>-381 582</b>	<b>79</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	178 321	-203 090	-24 769
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	203 340	-178 492	24 848
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>3</b>	<b>-9</b>	<b>-6</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	3	-9	-6
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>491 841</b>	<b>-491 769</b>	<b>72</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>117 518</b>	<b>-117 519</b>	<b>-1</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	57 188	-60 314	-3 126
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	60 330	-57 205	3 125
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>367 883</b>	<b>-367 383</b>	<b>500</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	184 516	-182 867	1 649
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	183 367	-184 516	-1 149
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>9</b>	<b>-3</b>	<b>6</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	9	-3	6
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>485 410</b>	<b>-484 905</b>	<b>505</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>129 804</b>	<b>-129 806</b>	<b>-2</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	70 296	-59 508	10 788
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	59 508	-70 298	-10 790
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>420 258</b>	<b>-419 696</b>	<b>562</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	232 309	-187 387	44 922
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	187 949	-232 309	-44 360
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>550 062</b>	<b>-549 502</b>	<b>560</b>

### 3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dividendes reçus	42 045	42 126	41 109
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	8 181	75	-851
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-569	-169	-33
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>49 657</b>	<b>42 032</b>	<b>40 225</b>

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 "Coût du risque".

Au 30 juin 2017, la Caisse Régionale Brie Picardie a constaté des dépréciations durables sur les titres suivants : IFEP 522 milliers d'euros, CA INNOVE 10 milliers d'euros, et GDF SUEZ 37 milliers d'euros.

### 3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-284	-313	-168
Autres produits (charges) nets	278	3 346	1 834
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>-6</b>	<b>3 033</b>	<b>1 666</b>

### 3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charges de personnel	-89 611	-183 671	-86 900
Impôts et taxes (1)	-12 390	-17 360	-10 919
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-50 962	-99 956	-50 681
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>-152 963</b>	<b>-300 987</b>	<b>-148 500</b>

(1) Dont 1 681 milliers d'euros comptabilisés au titre du fonds de résolution.

#### Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Salaires et traitements	-49 371	-96 910	-46 972
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-5 338	-10 791	-5 249
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)		-2 635	
Autres charges sociales	-16 176	-32 391	-15 286
Intéressement et participation	-7 500	-19 945	-9 006
Impôts et taxes sur rémunération	-11 226	-20 999	-10 387
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>-89 611</b>	<b>-183 671</b>	<b>-86 900</b>

### 3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>-5 899</b>	<b>-11 262</b>	<b>-5 453</b>
Immobilisations corporelles	-5 856	-11 214	-5 426
Immobilisations incorporelles	-43	-48	-27
<b>Dotations (reprises) aux dépréciations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-5 899</b>	<b>-11 262</b>	<b>-5 453</b>

### 3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>-284 864</b>	<b>-115 300</b>	<b>-54 060</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		-259	-253
Prêts et créances	-253 565	-106 421	-53 244
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-3 889	-1 854	-70
Risques et charges	-27 410	-6 766	-493
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>276 817</b>	<b>81 036</b>	<b>35 259</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	210	302	70
Prêts et créances	275 759	75 295	32 522
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	190	214	177
Risques et charges	658	5 225	2 490
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-8 047</b>	<b>-34 264</b>	<b>-18 801</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-318	-595	-306
Récupérations sur prêts et créances amortis	309	744	385
Décotes sur crédits restructurés	-215	-227	-37
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	-285	-371	-195
Autres produits			
<b>Coût du risque</b>	<b>-8 556</b>	<b>-34 713</b>	<b>-18 954</b>



### 3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>130</b>	<b>2 468</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	130	2 546	0
Moins-values de cession		-78	0
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession		0	0
Moins-values de cession		0	0
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>			<b>0</b>
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>130</b>	<b>2 468</b>	<b>0</b>

### 3.10. Impôts

#### Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charge d'impôt courant	-38 454	-87 309	-46 405
Charge d'impôt différé	-713	-2 451	4 372
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>-39 167</b>	<b>-89 760</b>	<b>-42 033</b>

#### Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2017

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	152 214	34,43%	52 407
Effet des différences permanentes			-14 270
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 375
Effet de l'imposition à taux réduit			-8
Changement de taux			
Effet des autres éléments			-1 337
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>25,73%</b>	<b>39 167</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2017.

Au 31 décembre 2016

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	257 627	34,43%	88 701
Effet des différences permanentes			-14 439
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 399
Effet de l'imposition à taux réduit			-477
Changement de taux			
Effet des autres éléments			13 576
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>34,84%</b>	<b>89 760</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2016

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	163 672	34,43%	56 352
Effet des différences permanentes			-13 048
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			-7
Effet des autres éléments			-1 264
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>25,68%</b>	<b>42 033</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2016.

### 3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

#### Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	0	-3 429	-2 508
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	0	648	863
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>0</b>	<b>-2 781</b>	<b>-1 645</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>			
<b>Gains et pertes sur écarts de conversion</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
<b>Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente</b>	<b>8 318</b>	<b>7 879</b>	<b>2 400</b>
Ecart de réévaluation de la période	14 697	7 109	704
Transfert en résultat	-6 379	770	1 696
Autres variations			0
<b>Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture</b>	<b>-162</b>	<b>-419</b>	<b>9</b>
Ecart de réévaluation de la période	-162	-419	9
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	573	-1 795	-936
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>8 729</b>	<b>5 665</b>	<b>1 473</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>8 729</b>	<b>2 884</b>	<b>-172</b>
Dont part Groupe	8 729	2 884	-172
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0

## Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

	31/12/2016				Variation				30/06/2017			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	-9 651	2 791	-6 860	-6 860			0		-9 651	2 791	-6 860	-6 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence	-9 651	2 791	-6 860	-6 860			0		-9 651	2 791	-6 860	-6 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence											0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées							0				0	
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-9 651</b>	<b>2 791</b>	<b>-6 860</b>	<b>-6 860</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 651</b>	<b>2 791</b>	<b>-6 860</b>	<b>-6 860</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion							0				0	
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	33 877	-3 923	29 954	29 954	8 318	527	8 845	8 845	42 195	-3 396	38 799	38 799
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-797	231	-566	-566	-162	46	-116	-116	-959	277	-682	-682
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence	33 080	-3 692	29 388	29 388	8 156	573	8 729	8 729	41 236	-3 119	38 117	38 117
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence							0				0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées							0				0	
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>33 080</b>	<b>-3 692</b>	<b>29 388</b>	<b>29 388</b>	<b>8 156</b>	<b>573</b>	<b>8 729</b>	<b>8 729</b>	<b>41 236</b>	<b>-3 119</b>	<b>38 117</b>	<b>38 117</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>23 429</b>	<b>-901</b>	<b>22 528</b>	<b>22 528</b>	<b>8 156</b>	<b>573</b>	<b>8 729</b>	<b>8 729</b>	<b>31 585</b>	<b>-328</b>	<b>31 257</b>	<b>31 257</b>

	31/12/2015 retraité				Variation				31/12/2016			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	-6 222	2 143	-4 079	-4 079	-3 429	648	-2 781	-2 781	-9 651	2 791	-6 860	-6 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence	-6 222	2 143	-4 079	-4 079	-3 429	648	-2 781	-2 781	-9 651	2 791	-6 860	-6 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-6 222</b>	<b>2 143</b>	<b>-4 079</b>	<b>-4 079</b>	<b>-3 429</b>	<b>648</b>	<b>-2 781</b>	<b>-2 781</b>	<b>-9 651</b>	<b>2 791</b>	<b>-6 860</b>	<b>-6 860</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	25 998	-2 027	23 971	23 971	7 879	-1 896	5 983	5 983	33 877	-3 923	29 954	29 954
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-378	130	-248	-248	-419	101	-318	-318	-797	231	-566	-566
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	25 620	-1 897	23 723	23 723	7 460	-1 795	5 665	5 665	33 080	-3 692	29 388	29 388
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>25 620</b>	<b>-1 897</b>	<b>23 723</b>	<b>23 723</b>	<b>7 460</b>	<b>-1 795</b>	<b>5 665</b>	<b>5 665</b>	<b>33 080</b>	<b>-3 692</b>	<b>29 388</b>	<b>29 388</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>19 398</b>	<b>246</b>	<b>19 644</b>	<b>19 644</b>	<b>4 031</b>	<b>-1 147</b>	<b>2 884</b>	<b>2 884</b>	<b>23 429</b>	<b>-901</b>	<b>22 528</b>	<b>22 528</b>

## 4. Informations sectorielles

### Information par secteur opérationnel

Le secteur d'activité du Crédit Agricole Brie Picardie est celui de la Banque de proximité en France. La clientèle du Crédit Agricole Brie Picardie comprend les particuliers, les agriculteurs, les professionnels, les entreprises et les collectivités locales.

Le Crédit Agricole Brie Picardie commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire et titres), placement d'assurance-vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements. Il distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme assurance-vie.

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 824	1 764
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	14 277	20 752
<b>Valeur au bilan</b>	<b>16 101</b>	<b>22 516</b>
<i>Dont Titres prêtés</i>	0	0

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
<b>Instrument de capitaux propres</b>	0	0
Actions et autres titres à revenu variable		
<b>Titres de dettes</b>	0	0
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
<b>Prêts et avances</b>	0	0
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Valeurs reçues en pension		
<b>Instrument dérivés</b>	1 824	1 764
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 824</b>	<b>1 764</b>

Les montants relatifs aux titres reçus en pension livrée comprennent ceux que l'entité est autorisée à redonner en garantie.

### Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Instruments de capitaux propres</b>	0	0
Actions et autres titres à revenu variable		
<b>Titres de dettes</b>	14 277	20 752
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 277	20 752
<b>Prêts et avances</b>	0	0
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Valeurs reçues en pension		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>14 277</b>	<b>20 752</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 117	2 053
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 117</b>	<b>2 053</b>

### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	2 117	2 053
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 117</b>	<b>2 053</b>

## 5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2017			31/12/2016		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	444 930	973	-45	769 735	1 822	-148
Actions et autres titres à revenu variable (2)	89 885	7 483	-217	112 309	11 060	-902
Titres de participation non consolidés	1 815 168	35 575	-1 577	1 802 900	23 777	-1 734
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>2 349 983</b>	<b>44 031</b>	<b>-1 839</b>	<b>2 684 944</b>	<b>36 659</b>	<b>-2 784</b>
Créances disponibles à la vente						
<b>Total des créances disponibles à la vente</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)</b>	<b>2 349 983</b>	<b>44 031</b>	<b>-1 839</b>	<b>2 684 944</b>	<b>36 659</b>	<b>-2 784</b>
Impôts		-3 464	67		-4 220	295
<b>Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôt)</b>		<b>40 567</b>	<b>-1 772</b>		<b>32 439</b>	<b>-2 489</b>

(1) Dont 38 751 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances

(2) Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 798 569 milliers d'euros au 30 juin 2017 et 798 569 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

## 5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
<b>Etablissements de crédit</b>		
<b>Titres de dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres non cotés sur un marché actif		
<b>Prêts et avances</b>	<b>494 262</b>	<b>65 407</b>
Comptes et prêts	54 782	14 501
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	46 217	11 027
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée	431 475	42 908
Prêts subordonnés	8 005	7 998
Autres prêts et créances		
<b>Valeur brute</b>	<b>494 262</b>	<b>65 407</b>
Dépréciations		
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>494 262</b>	<b>65 407</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
<b>Titres de dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres non cotés sur un marché actif		
<b>Prêts et avances</b>	<b>2 047 341</b>	<b>1 579 609</b>
Comptes ordinaires	871 892	360 244
Comptes et avances à terme	1 175 449	1 219 365
Prêts subordonnés	0	0
<b>Prêts et créances internes au Crédit Agricole</b>	<b>2 047 341</b>	<b>1 579 609</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 541 603</b>	<b>1 645 016</b>

## Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2017	31/12/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>		
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
<b>Titres de dettes</b>	<b>5 563</b>	<b>5 455</b>
Titres non cotés sur un marché actif	5 563	5 455
<b>Prêts et avances</b>	<b>20 339 904</b>	<b>18 997 910</b>
Créances commerciales	8 833	9 187
Autres concours à la clientèle	20 214 830	18 859 404
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés		
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	44 141	57 290
Comptes ordinaires débiteurs	72 100	72 029
<b>Valeur brute</b>	<b>20 345 467</b>	<b>19 003 365</b>
Dépréciations	-344 692	-374 303
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>20 000 775</b>	<b>18 629 062</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
<b>Valeur brute</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépréciations		
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>20 000 775</b>	<b>18 629 062</b>

## Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2017				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	1 351 539	1 018	513	2 276	1 348 750
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	494 262				494 262
Grandes entreprises	2 255 794	92 232	81 447	25 137	2 149 210
Clientèle de détail	16 738 134	264 117	179 221	56 098	16 502 815
<b>Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)</b>	<b>20 839 729</b>	<b>357 367</b>	<b>261 181</b>	<b>83 511</b>	<b>20 495 037</b>

(1) Dont encours restructurés pour 84.461 milliers d'euros

	31/12/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	1 415 796				1 415 796
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	65 407				65 407
Grandes entreprises	2 307 651	95 055	83 879	32 657	2 191 115
Clientèle de détail	15 279 918	260 037	179 628	78 139	15 022 151
<b>Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)</b>	<b>19 068 772</b>	<b>355 092</b>	<b>263 507</b>	<b>110 796</b>	<b>18 694 469</b>

(1) Dont encours restructurés pour 46.124 milliers d'euros



## 5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	-374 303		-255 180	284 791			-344 692
dont dépréciations collectives	-110 796		-210 330	237 615			-83 511
Opérations de location-financement							0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	-38 393		-568	210			-38 751
Autres actifs financiers	-9						-9
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>-412 705</b>	<b>0</b>	<b>-255 748</b>	<b>285 001</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-383 452</b>

	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	-361 175		-109 366	96 238			-374 303
dont dépréciations collectives	-100 637		-40 879	30 720			-110 796
Opérations de location financement							0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	-38 267		-428	302			-38 393
Autres actifs financiers	-9						-9
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>-399 451</b>	<b>0</b>	<b>-109 794</b>	<b>96 540</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-412 705</b>

## 5.5. Exposition au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions significatives de la Caisse Régionale Brie Picardie au risque souverain sont les suivantes :

### Activité bancaire

30/06/2017	Expositions nettes de dépréciations							
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
<i>(en milliers d'euros)</i>	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs à la juste valeur par résultat	Prêts et créances				
Allemagne								
Arabie Saoudite								
Belgique								
Bésil								
Chine								
Espagne								
Etats-Unis								
France	113 488					113 488		113 488
Grèce								
Hong Kong								
Irlande								
Italie								
Japon								
Maroc								
Portugal								
Royaume-Uni								
Russie								
Syrie								
Ukraine								
Venezuela								
Yémen								
<b>Total</b>	<b>113 488</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>113 488</b>	<b>0</b>	<b>113 488</b>

31/12/2016	Expositions nettes de dépréciations							
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
(en milliers d'euros)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs à la juste valeur par résultat	Prêts et créances				
Allemagne								
Arabie Saoudite								
Belgique								
Bésil								
Chine								
Espagne								
Etats Unis								
France	86 331					86 331		86 331
Grèce								
Hong Kong								
Irlande								
Italie								
Japon								
Maroc								
Royaume-Uni								
Portugal								
Russie								
Syrie								
Ukraine								
Venezuela								
Yémen								
<b>Total</b>	<b>86 331</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>86 331</b>	<b>0</b>	<b>86 331</b>

## 5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

### Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	14 834	8 394
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	5 502	
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée	431 764	42 981
<b>Total</b>	<b>446 598</b>	<b>51 375</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires créditeurs		67
Comptes et avances à terme	14 327 897	13 424 860
<b>Total</b>	<b>14 327 897</b>	<b>13 424 927</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>14 774 495</b>	<b>13 476 302</b>

### Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	5 000 512	4 813 790
Comptes d'épargne à régime spécial	100 322	83 457
Autres dettes envers la clientèle	1 098 558	1 030 267
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>6 199 392</b>	<b>5 927 514</b>

## 5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
<b>Dettes représentées par un titre</b>		
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire		
Titres négociables à court terme	1 079 929	853 572
Emprunts obligataires	48 895	0
Autres dettes représentées par un titre		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 128 824</b>	<b>853 572</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	10 240	10 065
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôts de garantie à caractère mutuel	552	552
Titres et emprunts participatifs		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>10 792</b>	<b>10 617</b>

## 5.8 Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
Valeur brute	17 943		1 110				19 053
Amortissements et dépréciations	-8 368		-284				-8 652
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>9 575</b>	<b>0</b>	<b>826</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 401</b>

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	13 428	1 485	2 449	-636		1 217	17 943
Amortissements et dépréciations	-7 277	-817	-495	221			-8 368
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>6 151</b>	<b>668</b>	<b>1 954</b>	<b>-415</b>	<b>0</b>	<b>1 217</b>	<b>9 575</b>

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 18 476 milliers d'euros au 30 juin 2017 contre 18 851 milliers d'euros au 31 décembre 2016 et 13 718 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

### Juste valeur des immeubles de placement

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1		
Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2		
Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	18 476	18 851
<b>Valeur de marché des immeubles de placement</b>	<b>18 476</b>	<b>18 851</b>

Tous les immeubles de placement font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti au bilan.

## 5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	318 306		11 337	-834			328 809
Amortissements et dépréciations (1)	-226 362		-5 856	834			-231 384
<b>Valeur au bilan</b>	<b>91 944</b>	<b>0</b>	<b>5 481</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>97 425</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	4 065		98				4 163
Amortissements et dépréciations	-1 011		-43				-1 054
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3054</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 109</b>

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	320 829	368	17 120	-18 794		-1 217	318 306
Amortissements et dépréciations (1)	-231 938	-868	-11 214	17 658			-226 362
<b>Valeur au bilan</b>	<b>88 891</b>	<b>-500</b>	<b>5 906</b>	<b>-1 136</b>	<b>0</b>	<b>-1 217</b>	<b>91 944</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	4 192		22	-149			4 065
Amortissements et dépréciations	-1 111		-48	148			-1 011
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3081</b>	<b>0</b>	<b>-26</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 054</b>

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

## 5.10 Provisions

	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	30 523				-4 641			25 882
Risques d'exécution des engagements par signature	2 224		3 889		-190			5 923
Risques opérationnels	14 902		10 183	-12	-8			25 065
Risques filières			8 500					8 500
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	8 350		1 323					9 673
Litiges divers	17 405		1 209	-137	-128			18 349
Participations	474		522		-522			474
Restructurations								0
Autres risques	12 493		7 725	-2 772	-13			17 433
<b>Total</b>	<b>86 371</b>	<b>0</b>	<b>33 351</b>	<b>-2 921</b>	<b>-5 502</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>111 299</b>

	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	22 521		8 002					30 523
Risques d'exécution des engagements par signature	585		1 854		-215			2 224
Risques opérationnels	16 013		484	-1 234	-361			14 902
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	5 376			-150	-30		3 154	8 350
Litiges divers	14 985		6 463	-279	-3 764			17 405
Participations	674				-200			474
Restructurations	0							0
Autres risques	15 698		3 814	-4 462	-2 557			12 493
<b>Total</b>	<b>75 852</b>	<b>0</b>	<b>20 617</b>	<b>-6 125</b>	<b>-7 127</b>	<b>0</b>	<b>3 154</b>	<b>86 371</b>

(1) Dont 6 750 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies

## Provision épargne-logement :

### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>Plans d'épargne-logement</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	1 712 944	1 594 758
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	0	899 233
Ancienneté de plus de 10 ans	1 804 416	892 368
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>3 517 360</b>	<b>3 386 359</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>365 548</b>	<b>360 799</b>
<b>Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>3 882 908</b>	<b>3 747 158</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat, sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2017 pour les données au 30 juin 2017 et à fin novembre 2016 pour les données du 31 décembre 2016.

### Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Plans d'épargne-logement	12 523	14 138
Comptes épargne-logement	51 927	58 997
<b>Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>64 450</b>	<b>73 135</b>

### Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>Plans d'épargne-logement</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	14 255	11 501
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	0	5 113
Ancienneté de plus de 10 ans	11 627	13 909
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>25 882</b>	<b>30 523</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>25 882</b>	<b>30 523</b>

## 5.11. Capitaux propres

### Composition du capital au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres
<b>Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)</b>	<b>16 908 614</b>
Dont part du Public	14 521 402
Dont part Sacam Mutualisation	396 180
Dont part Caisses locales	638 705
Dont part autodétenue	1 352 327
<b>Certificats Coopératifs d'associés (CCA)</b>	<b>13 591 547</b>
Dont part du Public	0
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 771 811
Dont part Sacam Mutualisation	10 819 736
<b>Parts sociales</b>	<b>24 956 540</b>
Dont 86 Caisses Locales	24 956 518
Dont 20 administrateurs de la CR	20
Dont Crédit Agricole S.A.	1
Dont Sacam Mutualisation	1
<b>Total</b>	<b>55 456 701</b>

La valeur nominale des titres est de 5 euros et le montant du capital est de 277 284 milliers d'euros.

## **Dividendes**

Au titre de l'exercice 2016, l'Assemblée générale du 30 mars 2017 de la Caisse Régionale Brie Picardie a approuvé le versement d'un dividende net par CCI/CCA de 1,50 euro et un intérêt aux parts sociales de 0,09 euro.

## **Dividendes**

<b>Année de rattachement du dividende</b>	<b>Par CCI</b>	<b>Par CCA</b>	<b>Par Part Sociale</b>
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2013	1,45	1,45	0,120
2014	1,47	1,47	0,090
2015	1,50	1,50	0,083
2016	1,50	1,50	0,090

## **Dividendes payés au cours de l'exercice**

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 45 216 milliers d'euros en 2017.



## 6. Engagements de financement et de garantie

### Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
<b>Engagements donnés</b>	<b>2 483 041</b>	<b>2 474 738</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 818 282</b>	<b>1 832 069</b>
Engagements en faveur des établissements de crédit	8 124	8 124
Engagements en faveur de la clientèle	1 810 158	1 823 945
. Ouverture de crédits confirmés	839 874	813 971
- Ouverture de crédits documentaires	3 350	1 136
- Autres ouvertures de crédits confirmés	836 524	812 835
. Autres engagements en faveur de la clientèle	970 284	1 009 974
<b>Engagements de garantie</b>	<b>664 759</b>	<b>642 669</b>
Engagements d'ordre des établissements de crédit	411 110	411 365
. Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	288	543
. Autres garanties (1)	410 822	410 822
Engagements d'ordre de la clientèle	253 649	231 304
. Cautions immobilières	91 036	66 357
. Autres garanties d'ordre de la clientèle	162 613	164 947
<b>Engagements reçus</b>	<b>6 709 561</b>	<b>5 871 033</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>143 274</b>	<b>178 482</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	143 274	178 482
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>6 566 287</b>	<b>5 692 551</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	2 332 788	2 344 351
Engagements reçus de la clientèle	4 233 499	3 348 200
. Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	1 391 714	1 311 120
. Autres garanties reçues	2 841 785	2 037 080

(1) Dont 410 822 milliers d'euros relatifs à la garantie Switch Assurance mise en place le 1er juillet 2016, en amendement de la garantie précédente octroyée depuis le 2 janvier 2014 pour 1 067 244 milliers d'euros.

### ***Instruments financiers remis et reçus en garantie***

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)</b>		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	5 590 729	5 491 893
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché		
Autres dépôts de garantie	146	388
Titres et valeurs donnés en pension	431 764	43 048
<b>Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie</b>	<b>6 022 639</b>	<b>5 535 329</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie</b>		
Autres dépôts de garantie		
<b>Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>		
Titres empruntés		
Titres et valeurs reçus en pension	431 475	42 908
Titres vendus à découvert		
<b>Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>	<b>431 475</b>	<b>42 908</b>

Au 30 juin 2017 la Caisse Régionale Brie Picardie a utilisé les titres souscrits auprès du FCT Crédit Agricole Habitat 2015 comme dispositif de refinancement au travers d'une opération de repo/reverse repo. La Caisse Régionale Brie Picardie prête ses titres TTS et emprunte des titres HQLA pour un montant de 386,3 millions d'euros.

Au 30 juin 2017, la Caisse Régionale Brie Picardie a réalisé une opération de repo/reverse repo avec des contreparties externes pour un montant de 45 millions d'euros.

## ***Créances apportées en garantie***

Au cours du premier semestre 2017, la Caisse Régionale Brie Picardie a apporté 5 590 728 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 5 491 893 milliers d'euros au 31 décembre 2016. La Caisse Régionale Brie Picardie conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse Régionale Brie Picardie a apporté :

- 2 199 616 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 2 372 365 milliers d'euros au 31 décembre 2016 ;

- 958 016 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 999 123 milliers d'euros au 31 décembre 2016 ;

- 2 433 096 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 2 120 405 milliers euros au 31 décembre 2016.

## ***7. Reclassements d'instruments financiers***

- **Principes retenus par le groupe**

Les reclassements hors de la catégorie Actifs financiers détenus à des fins de transaction ou hors de la catégorie Actifs financiers disponibles à la vente ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- **Reclassements effectués par la Caisse Régionale Brie Picardie**

Comme les exercices précédents, la Caisse Régionale Brie Picardie n'a pas opéré en 2016 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

## 8. Juste valeur des instruments financiers

### 8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

#### Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2017	Juste valeur au 30 juin 2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>22 542 378</b>	<b>22 542 480</b>	<b>0</b>	<b>2 541 603</b>	<b>20 000 877</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>2 541 603</b>	<b>2 541 603</b>	<b>0</b>	<b>2 541 603</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & prêts JJ	918 109	918 109		918 109	
Comptes et prêts à terme	1 184 014	1 184 014		1 184 014	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée	431 475	431 475		431 475	
Prêts subordonnés	8 005	8 005		8 005	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>20 000 775</b>	<b>20 000 877</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 000 877</b>
Créances commerciales	8 786	8 786			8 786
Autres concours à la clientèle	19 897 176	19 897 176			19 897 176
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	5 563	5 665			5 665
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	44 088	44 088			44 088
Comptes ordinaires débiteurs	45 162	45 162			45 162
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>353 334</b>	<b>367 622</b>	<b>367 622</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	113 488	112 858	112 858		
Obligations et autres titres à revenu fixe	239 846	254 764	254 764		
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>22 895 712</b>	<b>22 910 102</b>	<b>367 622</b>	<b>2 541 603</b>	<b>20 000 877</b>

	Valeur au bilan au 31 décembre 2016	Juste valeur au 31 décembre 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>20 274 078</b>	<b>20 274 052</b>	<b>0</b>	<b>1 645 016</b>	<b>18 629 036</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>1 645 016</b>	<b>1 645 016</b>	<b>0</b>	<b>1 645 016</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & prêts JJ	371 271	371 271		371 271	
Comptes et prêts à terme	1 222 839	1 222 839		1 222 839	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée	42 908	42 908		42 908	
Prêts subordonnés	7 998	7 998		7 998	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>18 629 062</b>	<b>18 629 036</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 629 036</b>
Créances commerciales	9 168	9 168			9 168
Autres concours à la clientèle	18 511 204	18 511 204			18 511 204
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	5 455	5 429			5 429
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	57 237	57 237			57 237
Comptes ordinaires débiteurs	45 998	45 998			45 998
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>327 240</b>	<b>345 054</b>	<b>345 054</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	86 331	87 014	87 014		
Obligations et autres titres à revenu fixe	240 909	258 040	258 040		
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>20 601 318</b>	<b>20 619 106</b>	<b>345 054</b>	<b>1 645 016</b>	<b>18 629 036</b>

## Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2017	Juste valeur au 30 juin 2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>14 774 495</b>	<b>14 774 495</b>	<b>0</b>	<b>14 774 495</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & emprunts JJ	5 502	5 502		5 502	
Comptes et emprunts à terme	14 337 229	14 337 229		14 337 229	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée	431 764	431 764		431 764	
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>6 199 392</b>	<b>6 199 392</b>	<b>0</b>	<b>6 099 070</b>	<b>100 322</b>
Comptes ordinaires créditeurs	5 000 512	5 000 512		5 000 512	
Comptes d'épargne à régime spécial	100 322	100 322			100 322
Autres dettes envers la clientèle	1 098 558	1 098 558		1 098 558	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>1 128 824</b>	<b>1 128 824</b>	<b>48 895</b>	<b>1 079 929</b>	
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>10 792</b>	<b>10 974</b>	<b>10 422</b>	<b>552</b>	
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>22 113 503</b>	<b>22 113 685</b>	<b>59 317</b>	<b>21 954 046</b>	<b>100 322</b>

	Valeur au bilan au 31 décembre 2016	Juste valeur au 31 décembre 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>13 476 302</b>	<b>13 476 302</b>	<b>0</b>	<b>13 476 302</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & emprunts JJ	0	0		0	
Comptes et emprunts à terme	13 433 254	13 433 254		13 433 254	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée	43 048	43 048		43 048	
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>5 927 514</b>	<b>5 927 514</b>	<b>0</b>	<b>5 844 057</b>	<b>83 457</b>
Comptes ordinaires créditeurs	4 813 790	4 813 790		4 813 790	
Comptes d'épargne à régime spécial	83 457	83 457			83 457
Autres dettes envers la clientèle	1 030 267	1 030 267		1 030 267	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>853 572</b>	<b>853 572</b>		<b>853 572</b>	
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>10 617</b>	<b>10 789</b>	<b>10 237</b>	<b>552</b>	
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>20 268 005</b>	<b>20 268 177</b>	<b>10 237</b>	<b>20 174 483</b>	<b>83 457</b>

## 8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

### Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

#### Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

(en milliers d'euros)	30/06/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>1 824</b>	<b>13</b>	<b>1 811</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0			
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0			
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
Instruments dérivés	1 824	13	1 811	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>14 277</b>	<b>14 277</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	14 277	14 277	0	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	14 277	14 277		
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>2 349 983</b>	<b>461 858</b>	<b>1 888 125</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	444 930	408 616	36 314	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	1 905 053	53 242	1 851 811	
Créances disponibles à la vente	0			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>80 655</b>		<b>80 655</b>	
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>2 446 739</b>	<b>476 148</b>	<b>1 970 591</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Y compris 798 569 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût (cf. Titres à l'actif de la note 1.3 "Principes et méthodes comptables" présentés dans les états financiers du 31 décembre 2016.)

	31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>1 764</b>	<b>101</b>	<b>1 663</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0			
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0			
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
Instruments dérivés	1 764	101	1 663	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>20 752</b>	<b>20 752</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	20 752	20 752	0	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	20 752	20 752		
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>2 684 944</b>	<b>794 924</b>	<b>1 890 020</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	769 735	718 668	51 067	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	1 915 209	76 256	1 838 953	
Créances disponibles à la vente	0			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>80 893</b>		<b>80 893</b>	
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>2 788 353</b>	<b>815 777</b>	<b>1 972 576</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Y compris 798 569 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.



## Passifs financiers valorisés à la juste valeur

	30/06/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>2 117</b>	<b>0</b>	<b>2 117</b>	<b>0</b>
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Instruments dérivés	2 117		2 117	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>0</b>			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>163 294</b>		<b>163 294</b>	
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>165 411</b>	<b>0</b>	<b>165 411</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>2 053</b>	<b>109</b>	<b>1 944</b>	<b>0</b>
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Instruments dérivés	2 053	109	1 944	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>0</b>			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>192 435</b>		<b>192 435</b>	
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>194 488</b>	<b>109</b>	<b>194 379</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 9. Périmètre de consolidation au 30 juin 2017

### Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation de la Caisse Régionale Brie Picardie	Méthode de consolidation	Implantation	Type d'entité et nature du contrôle	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016
SAS Brie Picardie Expansion	Intégration globale	France	Filiale	100%	100%	100%	100%
Brie Picardie Croissance	Intégration globale	France	Entité structurée contrôlée	99,999%	99,999%	99,999%	99,999%
FCT Crédit Agricole Habitat 2015 compartiment CR887 Brie Picardie	Intégration globale	France	Entité structurée contrôlée	100%	100%	100%	100%
FCT Crédit Agricole Habitat 2017 compartiment CR887 Brie Picardie	Intégration globale	France	Entité structurée contrôlée	100%	100%	100%	100%

Les 86 caisses locales comprises dans le périmètre de consolidation sont : VAL D'EUROPE, BRAY SUR SEINE ET DONNEMARIE-DONTILLY, BRIE COMTE ROBERT, GATINAIS SUD 77, REBAIS ET COULOMMIERS CRECY LA CHAPELLE, DAMMARTIN EN GOELE, CHAPELLE LA REINE, LA FERTE GAUCHER, LA FERTE SOUS JOUARRE, LAGNY SUR MARNE, LIZY SUR OURCQ, LORREZ LE BOCAGE, MEAUX, MELUN, MONTEREAU, MORET SUR LOING, NANGIS, NEMOURS, PROVINS, ROZAY EN BRIE, TOURNAN EN BRIE, MORMANT, LE CHATELET FONTAINEBLEAU, ACHEUX EN AMIENOIS, AILLY SUR NOYE, BERNAVILLE, AIRAINES, CONTY, CORBIE, DOMART EN PONTHEU, DOULLENS, FRIVILLE ESCARBOTIN, GAMACHES, HORNOY LE BOURG, MONTDIDIER, MOREUIL, CRECY EN PONTHEU, OISEMONT, POIX DE PICARDIE, ROSIERES EN SANTERRE, ROYE, SAINT RIQUIER, RUE, SAINT VALERY SUR SOMME, VILLERS BRETONNEUX, ALBERT, BRAY SUR SOMME, CHAULNES, COMBLES, HAM, NESLE, PERONNE, ROISEL, AMIENS, ABBEVILLE, VILLERS BOCAGE, FORMERIE, ATTICHY, AUNEUIL, BEAUVAIS NIVILLERS, BRETEUIL, CHAUMONT EN VEXIN, LE COUDRAY ST GERMER, CREIL, FROISSY, CREPY EN VALOIS, CREVECOEUR LE GRAND, LIANCOURT, MARSEILLE EN BEAUVAISIS, MERU, MOUY, NANTEUIL LE HAUDOUIN, NEUILLY EN THELLE, NOAILLES, GRANDVILLERS, NOYON, PONT STE MAXENCE, RESSONS SUR MATZ, RIBECOURT COMPIEGNE, ST JUST EN CHAUSSEE, SENLIS, SONGEONS, VEXIN, CHANTILLY, GUISCARD.

Au 30 juin 2017, une nouvelle entité (FCT Crédit Agricole Habitat 2017) a été consolidée au sein du groupe Crédit Agricole, née d'une opération de titrisation réalisée par les 39 Caisses régionales le 23 février 2017. Cette transaction est le premier RMBS français placé dans le marché par le Groupe.

Cette opération s'est traduite par une cession de crédits à l'habitat originés par les 39 Caisses régionales au « FCT Crédit Agricole Habitat 2017 » pour un montant de 1 milliard d'euros. Les titres senior adossés au portefeuille de créances habitat ont été placés auprès de 37 investisseurs européens (banques, fonds et banques centrales).

Au 30 juin 2017 la Caisse Régionale Brie Picardie ayant participé à l'opération de titrisation a consolidé sa quote-part (analyse par silo), le complément de prix de cession, le mécanisme de garantie ainsi que la convention de remboursement interne limitant in fine la responsabilité de chaque cédant à hauteur des « gains et pertes » réellement constatés sur les créances qu'il a cédées au FCT.

## 10. Événements postérieurs au 30 juin 2017

La Caisse Régionale Brie Picardie n'a pas constaté d'événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

# DÉCLARATION DU RESPONSABLE

# Déclaration du responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Amiens, le 25 juillet 2017

Le Directeur Général  
Guillaume ROUSSEAU

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2017

Aux Sociétaires  
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie  
500 rue Saint-Fuscien  
80000 Amiens

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 31 juillet 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Pierre Clavié  
Associé

Mazars  
Anne Veaute  
Associée



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3  
487 625 436 RCS AMIENS - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607

Crédits photos : Istock, Crédit Agricole Brie Picardie.